



Évènement neigeux

14 au 19 novembre 2019
département de la Drôme

RETOUR D' EXPÉRIENCE



RETEX 67

LISTE DES DESTINATAIRES

DIFFUSION INTERNE		
	Pour action	Pour information
Directeur départemental	x	
Directeur départemental adjoint	x	
Officiers supérieurs de direction	x	
Chefs de site	x	
Chefs de colonne	x	
Chefs de groupe	x	
Chefs de centre	x	
CODIS 26	x	

DIFFUSION EXTERNE		
	Pour action	Pour information
SDIS 07		x
SDMIS		x
EMIZ SE		x
ENSOSP (réseau RETEX)		x
BPGE 26		x

SOMMAIRE

LISTE DES DESTINATAIRES	2
SOMMAIRE	3
1. LE CONTEXTE	4
1.1 LA GÉOGRAPHIE DU DÉPARTEMENT DE LA DRÔME.....	4
1.2 LES RÉSEAUX DE TRANSPORT EN ÉLECTRICITÉ.....	4
1.3 LES RÉSEAUX ROUTIERS.....	5
1.4 LES OUTILS D'ANTICIPATION ET DE PLANIFICATION	5
2. LA CHRONOLOGIE DE L'ÉVÈNEMENT	6
2.1 Le chronogramme schématisé	6
2.2 Le chronogramme détaillé.....	7
3. L'ANALYSE.....	20
3.1 LA RESILIENCE DES CIS ET DES TRANSMISSIONS	20
3.2 LE ROLE DU SDIS DANS CE TYPE D'ÉVÈNEMENT	22
3.3 L'ORGANISATION DU CODIS RENFORCE ET LES INTERACTIONS CODIS-COD	23
4. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS.....	24
4.1 ÉLÉMENTS DEFAVORABLES	24
4.2 ÉLÉMENTS FAVORABLES.....	24
5. LES ANNEXES	25
Annexe 1 – Carte de la géographie physique du département de la Drôme.....	26
Annexe 2 – Carte du réseau RTE en Drôme.....	27
Annexe 3 – Carte des réseaux routiers de la Drôme.....	28
Annexe 4 – Carte des priorités de déneigement des routes départementales.....	29
Annexe 5 – Bibliographie des documents ressources	30
Annexe 6 – Les entretiens et séquences du groupe de travail RETEX.....	31
Annexe 7 – Le plan d'actions	32
Annexe 8 – Le PARTEX.....	34
Annexe 9 – Le glossaire.....	38

1. LE CONTEXTE

1.1 LA GÉOGRAPHIE DU DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

La Drôme est un des douze départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Sa superficie est de 6530 km² pour un peu plus de 517 000 habitants. Le département connaît une densité de population de 67 hab/km². Mais la situation est très contrastée avec 2 hab/km² dans la montagne Dioise et 218 hab/km² dans la vallée du Rhône. La plus grande partie du territoire fait partie du domaine alpin, le reste s'étendant sur une zone de transition avant la vallée du Rhône. Le Rhône sert de limite occidentale au département (voir carte en annexe 1).

- La montagne occupe environ les deux tiers de la superficie du département. On distingue plusieurs massifs :
 - le Vercors et le Diois :
Sur la partie est, la Drôme partage avec l'Isère les hauts plateaux du Vercors à une altitude comprise entre 1 400 et 1 800 mètres. À l'ouest, on trouve sur un plateau à une altitude d'environ 1 000 m la plupart des villes drômoises du Vercors : la Chapelle-en-Vercors, Saint-Agnan-en-Vercors, Vassieux-en-Vercors et sur le piémont Saint-Jean-en-Royans. Au sud, dominant la ville de Die, Luc-en-Diois, Chatillon-en-Diois, puis Saillans vers l'ouest, on trouve la montagne du Glandasse, prolongement étroit du Vercors sous forme de barrière rocheuse, où plusieurs sommets sont proches ou atteignent les 2 000 mètres d'altitude.
 - Les préalpes du sud (Dévoluy, Baronnies) :
C'est dans le massif du Dévoluy, partagé entre l'Isère, les Hautes-Alpes et la Drôme que se trouve le point culminant de la Drôme : le Rocher Rond, 2 453 m. Il s'agit de la partie la plus orientale de la Drôme et représente un faible pourcentage de la superficie totale du département.
- La vallée du Rhône :
 - la première partie de vallée du Rhône au nord, comprise entre le Rhône et l'Isère, est formée de plaines et de collines dont les plus élevées ne dépassent pas 550 mètres. On y trouve la Valloire (plaine), le plateau de Chambaran, en Isère, prolonge vers l'est ces collines qui s'élèvent alors quelque peu en altitude ;
 - la deuxième partie s'étend de l'Isère, au nord, jusqu'à la rivière de l'Eygues, au sud. Elle est bornée à l'ouest par le Rhône et à l'est par une ligne sinueuse de montagnes peu élevées, premiers contreforts des Alpes.

1.2 LES RÉSEAUX DE TRANSPORT EN ÉLECTRICITÉ

Le réseau de transport d'électricité de la Drôme est constitué (carte en annexe 2) :

- à l'ouest par une ossature de lignes à très haute tension longeant la vallée du Rhône,
- laquelle s'appuie vers l'est trois transversales 63 KV. L'une rejoignant l'Isère vers Saint-Thomas en Royans, l'autre alimentant Die et la troisième Nyons via Vaison la Romaine.

1.3 LES RÉSEAUX ROUTIERS

La longueur totale du réseau routier du département de la Drôme est de 11 530 kilomètres (carte en annexe 3), se répartissant en :

- 134 kilomètres d'autoroutes essentiellement sur l'axe nord/sud en vallée du Rhône
- 144 kilomètres de routes nationales essentiellement sur l'axe nord/sud en vallée du Rhône,
- 4 220 kilomètres de routes départementales,
- 7 033 kilomètres de voies communales.

Les priorités de déneigement des routes départementales sont détaillées en annexe 4.

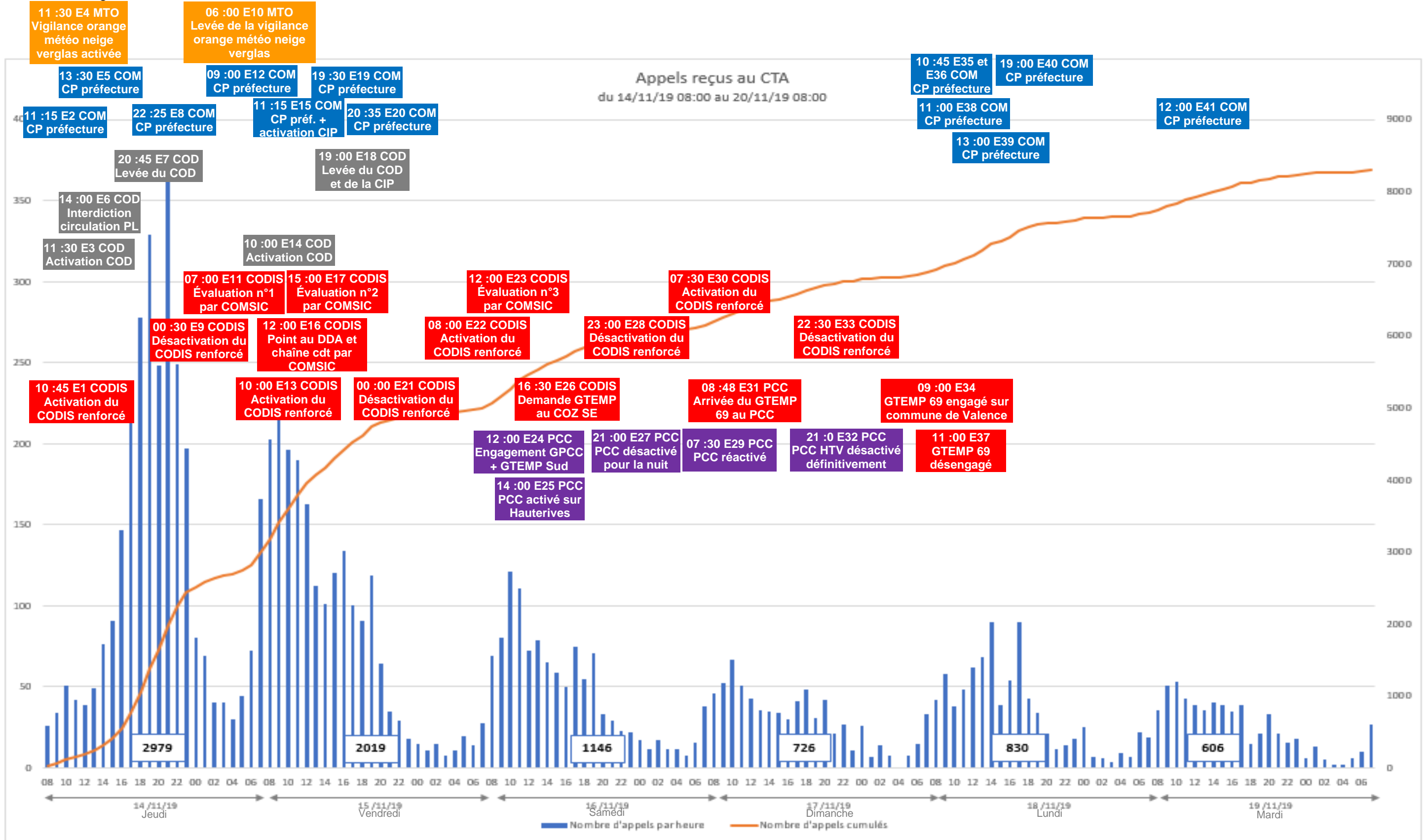
1.4 LES OUTILS D'ANTICIPATION ET DE PLANIFICATION

Par le passé, le département a déjà été soumis à ce type d'évènement notamment en novembre 1999 où 7000 véhicules avaient été piégés sur l'autoroute A7 entre Valence et Montélimar par 40 cm de neige. À la suite de cet évènement des documents de planification et d'anticipation ont été rédigés par la préfecture de région, la préfecture de la Drôme et le SDIS. Il s'agit :

- du plan intempéries Rhône-Alpes-Auvergne (PIRAA) qui traite, pour le département de la Drôme, essentiellement des problématiques de circulation en vallée du Rhône qui concentre les axes stratégiques de circulation,
- de la DS ORSEC « Alerte météorologique » qui traite essentiellement des modalités de partage et de diffusion des alertes météorologiques, chaque service devant définir, dans le cadre de procédures internes, ses mesures à adopter,
- de l'instruction permanente 05 « Neige sur voies directionnelles » du SDIS,
- de l'instruction permanente 04 « Inondation tempête » du SDIS.

2. LA CHRONOLOGIE DE L'ÉVÈNEMENT

2.1 Le chronogramme schématisé



2.2 Le chronogramme détaillé

➤ **Mercredi 13 novembre 2019**

16 :00 Classement du département de la Drôme en vigilance météo orange « neige verglas »
 « Évènement attendu du 14/11/19 à 12h00 au 15/11/19 06h00. Les précipitations auront lieu jeudi 14 novembre 2019 en matinée avec une limite pluie/neige vers 600/800 m. L'après-midi, la limite pluie-neige s'abaissera vers 400/600 m. Sur l'épisode, on peut s'attendre à des quantités de 30 à 50 cm de neige à partir de 600/800 m d'altitude et 20 à 30 cm à partir de 400/600 m d'altitude. En cours d'après-midi, il n'est pas exclu que la limite pluie-neige s'abaisse jusqu'en plaine sur le nord de la vallée du Rhône. »

17 :15 Communiqué de presse de la préfecture
 « Météo France a placé la Drôme en vigilance orange neige verglas. Les précipitations auront lieu jeudi 14 novembre 2019 en matinée avec une limite pluie/neige vers 600/800 m. L'après-midi, la limite pluie-neige s'abaissera vers 400/600 m. Sur l'épisode, on peut s'attendre à des quantités de 30 à 50 cm de neige à partir de 600/800 m d'altitude et 20 à 30 cm à partir de 400/600 m d'altitude. En cours d'après-midi, il n'est pas exclu que la limite pluie-neige s'abaisse jusqu'en plaine sur le nord de la vallée du Rhône. Le préfet de la Drôme invite les habitants à prendre des mesures de précaution, notamment lors de leurs déplacements. »

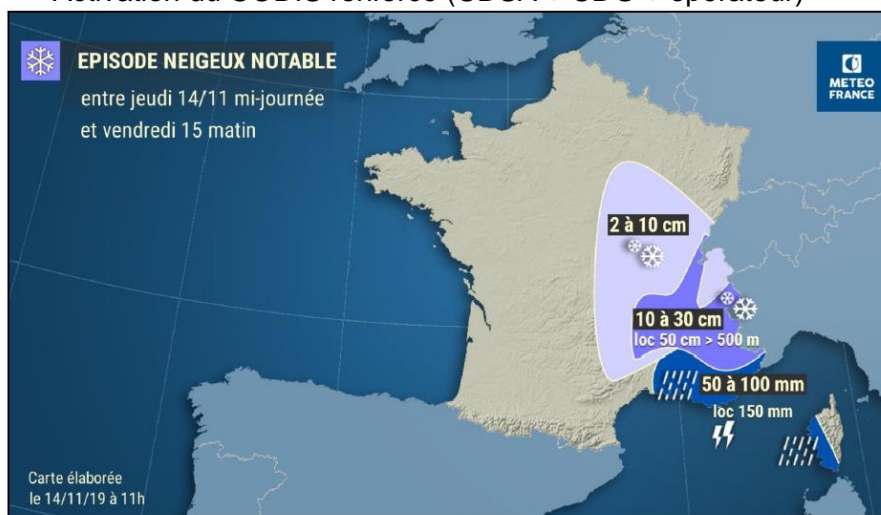
18 :43 Information de l'ensemble de la chaîne de commandement et des CIS de l'alerte orange météo neige verglas pour la Drôme. Demande de renseigner de la disponibilité dans le SGO et de réaliser les DTA de niveau 0 de l'instruction permanente 05 neige voies directionnelles.

Bilan de la journée

Réception par CTA de 658 appels (moyenne journalière annuelle à 600) qui ont généré une dizaine d'interventions diverses

➤ **Jeudi 14 novembre 2019**

10 :45 **E1 CODIS** Activation du CODIS renforcé (CDSA + CDG + opérateur)



11 :15 **E2 COM** Communiqué de presse de la préfecture
 « Météo France a placé la Drôme en vigilance orange neige verglas. De fortes quantités de neige sont attendues (10/20 cm), notamment sur l'axe rhodanien dès cet après-midi. La circulation des poids-lourds sera interdite sur la RN7 et l'A7 sur l'ensemble du département, à partir de 12 heures.

Les retours des élèves seront anticipés pour permettre un retour au domicile au plus tard à 17 heures, notamment dans le Nord Drôme.

Le préfet de la Drôme incite les habitants à limiter leur déplacement sur l'ensemble du département et à écouter 107.7

Un Centre opérationnel départemental (COD) sera activé à 11h30 en préfecture. »

11 :30 Envoi d'un chef de colonne au PC Vinci autoroute (cf. DTA N°1 IP 05 neige voies directionnelles)

11 :30 **E3 COD** Activation du COD (CDS + CDG)

SDIS – DDSP – GGD – DSDEN – DDT – VINCI – CD – SDCI – BPGE – CITEA - TRANS DEV

12 :00 **E4 MTO** Vigilance orange « neige verglas » activée par météo France pour la Drôme.

12 :00 Mise en place des MG 4 du PIRRA (restrictions de circulation des PL : interdiction de circulation + stockage) par la préfecture de zone sur l'axe A7.

12 :45 Point de situation du COD

« A7 fermée aux PL à compter de 12 h 00, stockage des PL sens S/N depuis 12 h 00, des repas seront acheminés par les AASC aux routiers. Un gabarit est posé sur aires d'autoroute A7 pour interdire la sortie des PL des aires vers A7.

Sortie anticipée de 2h pour les élèves et lycées au nord de Montélimar. Les transporteurs scolaires en sont informés et les conducteurs en alerte.

Pas de dispositions spécifiques dans les écoles primaires, élémentaires ainsi que pour les établissements d'accueil des enfants, les parents seront incités à venir rechercher leurs enfants au plus tôt. »

13 :30 **E5 COM** Communiqué de presse de la préfecture

« Météo France a placé la Drôme en vigilance orange neige verglas.

La circulation des poids-lourds est interdite sur l'A7 depuis 12 heures, et sur le réseau départemental et les routes nationales N°7, N°532 et N°102, à partir de 14 heures

L'interdiction de circulation ne concerne pas les véhicules de transport urbain de personnes, les véhicules de transport de voyageurs et les transports scolaires.

Les retours des élèves des collèges et des lycées seront anticipés de 2 heures afin de permettre un retour au domicile au plus tard à 17 heures.

Les écoles et les crèches ne font, pour l'heure, pas l'objet de fermetures anticipées. Néanmoins, le préfet de la Drôme incite les familles qui le peuvent à venir récupérer les enfants de manière anticipée avant la fermeture des établissements. »

14 :00 **E6 COD** Interdiction de circulation des PL sur l'ensemble du département hors lignes régulières et scolaires.

15 :30 Point de situation COD

« A7 pas de difficulté particulière, trafic : 900 VL/h Sens S/N - 1200 VL sens N/S. Saturation des stockages de PL (Bollène, Pierrelatte). 1 voie (VG) ouverte à la circulation VL dans le sud du département (stockage de PL sur BAU+VD+VM).

RN7 1,5 km de bouchon au sud de Pierrelatte - Sens S/N.

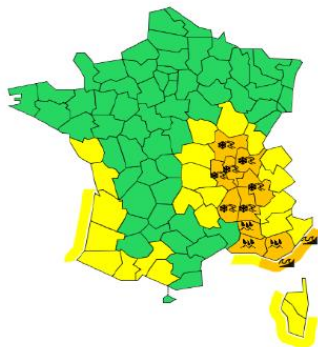
Routes départementales : 2 passages de cols en situation délicate (Grimone et Cabre), des bus scolaires sont bloqués par la police municipale (Guilherand-Granges) entre l'Ardèche et la Drôme (pont Mistral).

Des difficultés sur la LACRA/Valence, Livron, Tain. Les zones de stockage de PL mises en place sur Portes les Valence (début de saturation) et Bourg les Valence (saturée).

Transports scolaires, les sorties sont effectuées ou en cours (dernier départ 16h00), la situation est maîtrisée

ENEDIS : 1200 foyers sans électricité (Châteauneuf-de-Galaure, Bren, Montélier, Claveyson, Ratières, Saint-Avit, Saint-Barthélémy-de-Vals, Valence) »

Carte 14/11 à 16h00

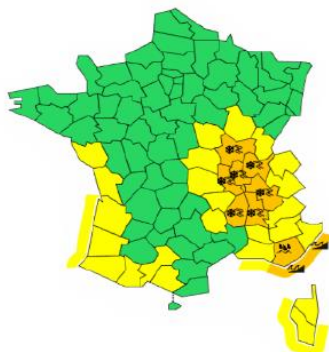


17 :50 Point de situation COD

« - A7, arrivée d'un flux en provenance du Nord (Vienne) 1 voie (VG) ouverte à la circulation VL dans le sud du département (stockage de PL sur BAU+VD+VM)
 - RN7 : 1,5 km de bouchon au sud de Pierrelatte - Sens S/N
 - Routes départementales : problèmes d'arbres qui ploient sous le poids de la neige
 - Point sur Valence et Romans : contournement de Valence Sud et Nord et RN 532 chargé
 - Transports scolaires : hors zone urbaine pas de transport scolaire demain sur les arrondissements de Die et Valence.
 - Transport ferroviaire : 1 TER 80 à 100 personnes évacuées (ligne Valence/Romans)
 - ENEDIS : 13000 foyers sans électricité – intervention prévue jusqu'à 21h00
 Pas d'électricité à la MFR de Divajeu (41 élèves internes) »

20 :45 **E7 COD** Levée du COD

Carte 14/11 à 22h00



22 :25 **E8 COM**

Communiqué de presse de la préfecture

« *Météo France a placé la Drôme en vigilance orange neige verglas. D'importantes chutes de neige sont attendues au cours de la nuit du 14 au 15 novembre 2019 (de manière constante jusqu'à 6 heures). Par mesure de précaution, la circulation des transports scolaires est suspendue à compter du vendredi 15 novembre 2019 sur la moitié nord du département, hors zones urbaines (Valence et Romans, desserte Citéa). La réouverture de l'A7 et du réseau secondaire aux poids lourds est prévue demain dans la matinée. Le préfet de la Drôme invite les habitants à ne pas se déplacer compte tenu des risques de chutes d'arbres et des difficultés de circulation durant toute la durée de l'épisode neigeux. »*

22 :00 Désactivation de l'officier de liaison au PC Vinci autoroutes

Bilan de la journée

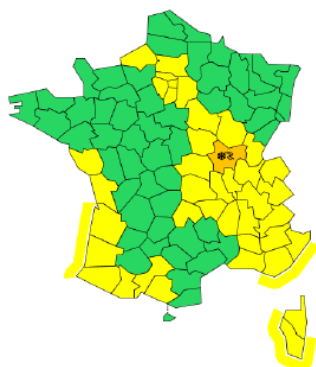
Réception par CTA de 2979 appels (moyenne journalière annuelle à 600) qui ont généré 107 interventions référencées par le SGO liées à l'évènement neigeux

➤ **Vendredi 15 novembre 2019**

00 :30 E9 CODIS Désactivation du CODIS renforcé

06 :00 E10 MTO Levée de la vigilance orange « neige verglas » par Météo France pour le département de la Drôme

Carte 15/11 à 06h00



07 :00 E11 CODIS Arrivée au CODIS 26 du chef service OPS qui est également COMSIC (hors chaîne de commandement) pour analyse de la situation des infrastructures techniques CTA/CODIS et CIS du département afin d'assurer la continuité des missions du CTA/CODIS, à savoir :

- réception 18 et 112
- traitement des appels urgents
- déclenchement de l'alerte vers nos CIS et personnels
- transmission d'informations aux services partenaires
- transmissions radioélectriques

09 :00 E12 COM Communiqué de presse de la préfecture
« L'évolution sur le plan météorologique évolue favorablement. Météo-France a levé la vigilance orange neige verglas (passage en vigilance jaune à 9h puis verte par la suite). L'A7 a été réouverte aux poids lourds à 8 heures dans le sens Nord/Sud et sera réouverte à 10h dans le sens Sud/Nord. La RN7 a été réouverte aux poids lourds à 8 heures. L'interdiction de la circulation des transports scolaires a été maintenue sur la moitié nord du département, hors zones urbaines (Valence et Romans, desserte Citéa). »

10 :00 E13 CODIS Activation du CODIS renforcé (CDSA + CDG + opérateur)

10 :00 E14 COD Activation du COD (CDS + CDG)

10 :00 Point de situation COD

Le préfet sollicite l'armée pour mettre des sections de tronçonnage et de déneigement au profit du nord de la Drôme. En contrepartie le SDIS mettra un groupe tempête pour des opérations ponctuelles.

Le préfet souhaite une liste de priorités pour ENEDIS pour actions.

Concernant la résidence le Beaumont pour personnes âgées, l'ARS se charge de déplacer les personnes avec une solution de replis.

Pour information il y a 100 élèves au collège agricole de Granges-les-Beaumont sans chauffage.

Problème d'eau potable sur Valence mais qui sera résorbé par le concours d'un groupe électrogène fourni par VEOLIA.

Autoroute A7 ouverte dans les 2 sens.

Les PL commencent à être désengagés.

L'élevage de veaux à Châteauneuf-sur-Isère sera pris en charge par le COD pour mise en œuvre d'un groupe électrogène.

Le préfet souhaite connaître les communes par groupement qui ont été impactées par la tempête.

11 :15 E15 COM Communiqué de presse de la préfecture

« En raison des nombreuses coupures d'électricité, la cellule d'information du public est activée en préfecture et joignable au 0 800 738 026.

La priorité du préfet de la Drôme est de faire en sorte que le courant soit rétabli dans les meilleurs délais notamment dans les établissements accueillant des personnes vulnérables. »

11 :37 Engagement d'une reconnaissance sur le site nucléaire de FRAMATOME à Romans avec CDG ROM + concertation avec cadre SD et officier RT suite à surcharge de la toiture d'un bâtiment à risques.

12 :00 E16 CODIS Point de situation du chef du service OPS/COMSIC au DDA en présence de la chaîne de commandement.

Situation préoccupante de nombreux CIS ont perdu l'alimentation en électricité, les accès téléphoniques et internet.

Les vecteurs de déclenchement des CIS sont perdus, les CIS sont pour la plupart desservis en lien filaire cuivre (aérien) transportant le vecteur de déclenchement RNIS et Internet. Les batteries des consoles de déclenchement offrent un secours pendant une période de 2h à 8h en fonction de leur état.

L'ultime déclenchement des CIS et des personnels repose sur les sites de transmission de l'alerte par Antares (TAA) sur le réseau INPT de la Drôme. Ces sites sont aussi parfois en perte d'alimentation électrique ou d'artère technique IP (ligne téléphonique).

Lorsque cela présente un intérêt et est possible, des GE PCA sont acheminés (LCV, SDT). Localement des arrangements sont organisés par les SP locaux (CHG, VAX).

64 % des CIS présentent une vulnérabilité de déclenchement :

- 73 % des CIS du groupement NORD
- 75 % des CIS du groupement CENTRE
- 46 % des CIS du groupement SUD

Il est donc décidé de positionner des stationnaires dans 28 centres afin de fiabiliser le transfert des demandes de secours par radio.

L'inquiétude réside également dans la perte des points hauts INPT donc dans la perte des échanges radio et du déclenchement par Antares.

13 :39 Intervention sur l'ETARE MARQUES AVENUE à Romans pour chute de matériaux suite à la surcharge de la toiture. Sur conseil du COS et du cadre SD, Mme le Maire, présente sur les lieux, valide la fermeture de l'ERP jusqu'au passage de l'expert le 18/11.

15 :00 Point de situation COD

Le COD active 4 centres d'hébergement sur les communes de Hauterives, Saint-Donat, Chabeuil et Montélimar. Alimentés par 4 groupes électrogènes ENEDIS. Des lits Picot et des couvertures seront mis à disposition par la croix rouge et la zone.

- les services municipaux et ceux du conseil départemental, procèdent à l'élagage des arbres sur la chaussée et demandent un appui du SDIS.

- les centres de secours impactés par des coupures électriques ont été communiqués à ENEDIS pour prise en compte et action.

- un point sur le réseau Antares a été fait en conférence à trois entre le SIC de la préfecture, l'OSD et le COMSIC.

- un problème subsiste sur Châteauneuf-sur-Isère avec 4 bâtiments contenant au total 1300 veaux. L'exploitant a résolu le problème sur 1 des bâtiments. Aucune action de la part de la DDPP à l'heure actuelle.

- Problématique d'eau potable sur la commune de Livron.

- Demande de l'autorité préfectorale pour un responsable météorologique au COD.

15 :00 E17 CODIS

Point de situation du chef du service OPS/COMSIC

Perte des relais INPT de Mont Briand, Romans, Chalancon, Mont Rebut, Barret-de-Lioure, Oriol et Corrençon suite à perte alimentation électrique et épuisement des batteries ou perte des artères techniques IP OBS (Orange business services) : cette situation génère la perte du déclenchement ultime des CIS SED, AMA, GRA, SVL, LCV et VAX et dans certains cas la perte de transmission même en local : plateau du Vercors, Pays de Séderon, Secteur La Motte Chalancon, Saint-Nazaire le Désert, extrême nord Drôme.

Le contact avec le SGAMI Sud-Est permet de déterminer le type de panne :

<i>Relais INPT RB 26</i>	<i>Artère technique IP (OBS)</i>	<i>Alimentation électrique (ENEDIS)</i>
AUCELON		
BARRET DE LIOURE		HS
CHALANCON		HS
DIE		
DIEULEFIT		
LAUTAGNE		
LUS LA CROIX HAUTE		
MONT BRIAN		HS
MONT REBUT	HS	
MONTELMAR		
NYONS		
ORIOLE EN ROYANS	HS	HS
PIERRELATTE		
ROMANS		

<i>Relais INPT RB 38</i>	<i>Artère technique IP</i>	<i>Alimentation électrique (ENEDIS)</i>
CORRENCON EN VERCORS	HS	HS

<i>Relais autres exploités par SDIS26</i>	<i>Artère technique IP (OBS)</i>	<i>Alimentation électrique (ENEDIS)</i>
PH TOURNON		HS

Il est donc décidé de mettre en place des gardes de 4 SP en CIS : AMA/GRA, BFG, SVL avec un contact téléphonique GSM identifié et opérationnel.

Pour les autres CIS, un contact téléphonique GSM est identifié et reste opérationnel : LUS, MTV, RAY, SOU, CTL, VAX, LCV, VLE et SED.

17 :00 Point de situation COD

Suite audioconférence entre :

- DDSIS 26, SDSIC préf. 26, OSD, cadre ENEDIS au COD
- DDA + COMSIC 26 au CODIS
- SGAMI SE à Lyon

ENEDIS prend en priorité absolue le rétablissement électrique des relais INPT ANTARES : La-Motte-Chalancon + Barret-de-Lioure + Crest-Montbrilland + Oriol-Corrençon et Mont Rebut (le SGAMI SE envoie par mail les coordonnées géographiques précises de ces relais au cadre ENEDIS).

L'OSD récupère les coordonnées du CESI pour la mobilisation prioritaire par le préfet de l'opérateur Orange (OBS) sur les différents relais INPT Antares.

18 :00 Point de situation COD

2 centres d'hébergements ouverts, 1 à Montélimar et 1 à Chabeuil.

- Les CIS d'Hauterives et St-Donat, sont en attente de livraison de GE Enedis.
- 60 000 foyers toujours coupés d'électricité sur 153 communes.
- 1 pylône de 225 KV RTE, hors service. Il génère une coupure électrique sur l'ensemble de l'agglomération romanaise pour un délai de 24 à 48h.
- Agriculture et arboriculture : nombreux dégâts constatés.

- Élevage agro-alimentaire : une priorité subsiste avec l'usine d'aliments pour bétail de Montmeyran. L'attente de rétablissement électrique par ENEDIS puisque les groupes sont insuffisants.
- ARS : priorité sur EPHAD Montéléger avec 70 résidents, 1 GE ENEDIS en cours de livraison prévu pour 20h00.
- Circulation :
 - A7 réouverte dans les deux sens. Avec une circulation très dense.
 - RN7, en cours d'amélioration.
- SDIS : transmission au SG préfecture des coordonnées des autorités OBS pour action maintenance sur relais Antares. Priorités partagées avec ENEDIS et SGAMI SE, sur les relais Antares pour rétablissement électrique en priorité absolue.

19 :00 E18 COD Désactivation du COD et de la cellule d'information des populations

19 :30 E19 COM Communiqué de presse de la préfecture

« Compte-tenu des intempéries de ces derniers jours, le Préfet de la Drôme a décidé de mettre en place des structures d'accueil et d'hébergement à compter de ce jour, afin de venir en aide aux personnes les plus vulnérables.

En plus des places d'hébergement d'urgence ouvertes toute l'année, cette mesure exceptionnelle permet la mobilisation de plus de 300 places.

Cette décision permet :

- d'offrir un toit et du chauffage aux personnes privées d'électricité ;
- de mobiliser des équipes et des moyens au profit des plus vulnérables.

Dès ce soir, ces dispositifs seront ouverts dans les salles de :

- Saint-Donat-sur-l'Herbasse (environ 50 places – Route de Saint Bardoux) ;
- Chabeuil (environ 100 places – 24 rue des écoles) ;
- Hauterives (environ 50 places – Salle des fêtes – Place de la Mairie) ;
- Montélimar (20 places – Salle Espoulette) ;
- Valence (100 places – Salle ESPE – rue Génissieux // COSEC – Parc Jouvot).

Chaque citoyen est appelé à être attentif dans son environnement aux conditions et à signaler à la mairie toute personne en détresse. Le Préfet reste attentif à l'évolution des conditions climatiques et aux conditions de retour à la normale. Il adaptera le dispositif en fonction des besoins et des conditions météorologiques. »

20 :35 E20 COM Communiqué de presse de la préfecture

« Emmanuelle WARGON, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, s'est rendue en fin d'après-midi près de Chabeuil accompagnée d'une équipe d'ENEDIS pour remettre en fonction un poste source de fourniture d'électricité. Elle a pu ainsi constater les dégâts causés par les intempéries et apporter tout son soutien aux acteurs engagés sur le terrain. En plus des places d'hébergement d'urgence ouvertes toute l'année, une mesure exceptionnelle a été décidée par le Préfet de la Drôme avec l'appui des maires permettant la mobilisation de plus de 300 places réparties dans les communes suivantes :

- Saint-Donat-sur-l'Herbasse ;
- Chabeuil ;
- Hauterives ;
- Montélimar ;
- Valence

À cette heure, environ 60 000 foyers sont encore privés d'électricité. Les agents d'ENEDIS sont mobilisés pour permettre un retour à la normale le plus rapidement possible. Chaque citoyen est appelé à être vigilant dans son environnement aux conditions météorologiques et à signaler à la mairie toute personne en détresse. Le Préfet de la Drôme suit avec attention l'évolution des conditions climatiques et les conditions de retour à la normale. Il adaptera le dispositif en fonction des besoins et des conditions météorologiques. »

Bilan de la journée

Réception par CTA de 2019 appels (moyenne journalière annuelle à 600) qui ont généré 150 interventions référencées dans le SGO liées à l'évènement neigeux

➤ **Samedi 16 novembre 2019**

00 :00 E21 CODIS Désactivation du CODIS renforcé

08 :00 E22 CODIS Activation du CODIS renforcé (CDSA + CDG + opérateur) avec COMSIC

08.00 Point de situation avec OSD-CDSA-CDS au CODIS

Décision prise d'engager à 13h00, Gareth nord en reconnaissance sur les secteurs Valloire et Galaure et le CDC nord avec un PCC à CHG.

Préparation d'une reconnaissance OSD avec Dircab préfet, sur le PCC prévu d'être installé au CIS CHG, avec Dragon 38 décollage à 15h00 de l'aéroport de Chabeuil.

12 :00 E23 CODIS Point de situation du chef du service OPS/COMSIC à la chaîne de commandement.

Tests des émetteurs depuis les outils de supervision CTA/CODIS avec astreinte SIC réalisés.

La situation des CIS s'améliore nettement et la plus grande majorité des CIS retrouve un ou plusieurs vecteurs de déclenchement.

19 % des CIS présentent une vulnérabilité de déclenchement :

- 30 % des CIS du groupement NORD
- 23 % des CIS du groupement CENTRE
- 8 % des CIS du groupement SUD

Certains PH INPT restent pour autant en défaut ce qui génère quelques situations problématiques pour le déclenchement de certains CIS identifiés :

<i>Relais INPT RB 26</i>	<i>Artère technique IP (OBS)</i>	<i>Alimentation électrique (ENEDIS)</i>
AUCELON	OK	OK
BARRET DE LIOURE	OK	OK
CHALANCON	OK	HS
DIE	OK	OK
DIEULEFIT	OK	OK
LAUTAGNE	OK	OK
LUS LA CROIX HAUTE	OK	OK
MONT BRIAN	OK	HS
MONT REBUT	OK	OK
MONTELMAR	HS	OK
NYONS	OK	OK
ORIOLE EN ROYANS	HS	HS
PIERRELATTE	HS	OK
ROMANS	OK	OK

<i>Relais INPT RB 38</i>	<i>Artère technique IP</i>	<i>Alimentation électrique (ENEDIS)</i>
CORRENCON EN VERCORS	HS	HS

Les CIS d'AMA, SNZ, LGS restent les plus vulnérables. Les autres bénéficiant d'au moins un vecteur de déclenchement. Les contacts téléphoniques GSM restent opérationnels sauf sur le secteur de LGS.

12 :00 E24 PCC Engagement d'un GPCC et d'un GTEMP Sud au profit du secteur Châteauneuf-de-Galaure, Hauterives, Le-Grand-Serre et La Valloire

13 :00 Engagement de GARETH Nord

14 :00 E25 PCC PCC activé sur la commune de Hauterives

15 :30 Arrivée de Dragon 38 avec l'OSD et le Dircab préfet au CIS CHG

16 :30 Arrêt de Dragon 38 avec l'OSD et le Dircab préfet sur la commune de Bourg-de-Péage pour rencontre avec l'équipe municipale



16 :30 E26 CODIS Accord du COZ SE pour un GTEMP extra-départemental en renfort. Le GTEMP 69 est attendu pour le 17/11/19 08 :00 au PCC HTV

18 :00 Point situation du PCC HTV commune par commune de :

- l'état des réseaux électriques, téléphonie (fixe et mobile) et d'eau (DECI et potable)
- la situation des établissements sensibles et des personnes fragiles isolées
- l'état des principaux axes routiers
- actions réalisées

20 :00 Point situation du PCC HTV commune par commune de :

- l'état des réseaux électriques, téléphonie (fixe et mobile) et d'eau (DECI et potable)
- la situation des établissements sensibles et des personnes fragiles isolées
- l'état des principaux axes routiers
- actions réalisées

Planification des actions à réaliser pour le lendemain et des moyens nécessaires

20 :00 Désengagement du GTEMP Sud

20 :00 Désengagement de GARETH Nord

21 :00 E27 PCC PCC HTV désactivé pour la nuit

23 :00 E28 CODIS Désactivation du CODIS renforcé

Bilan de la journée

Réception par CTA de 1146 appels (moyenne journalière annuelle à 600) qui ont généré une centaine d'interventions référencées dans le SGO liées à l'évènement neigeux

➤ **Dimanche 17 novembre 2019**

07 :30 E29 PCC Réactivation du PCC HTV

07 :30 E30 CODIS Activation du CODIS renforcé (CDSA + CDG + opérateur)

08 :48 E31 PCC Arrivée du GTEMP 69 au PCC HTV

14 :51 Point de situation du PCC HTV commune par commune de :

- l'état des réseaux électriques, téléphonie (fixe et mobile) et d'eau (DECI et potable)
- la situation des établissements sensibles et des personnes fragiles isolées
- l'état des principaux axes routiers
- actions réalisées

17 :47 Point de situation du PCC HTV commune par commune de :

- l'état des réseaux électriques, téléphonie (fixe et mobile) et d'eau (DECI et potable)
- la situation des établissements sensibles et des personnes fragiles isolées
- l'état des principaux axes routiers
- actions réalisées

- 20 :40** Point de situation du PCC HTV commune par commune de :
- l'état des réseaux électriques, téléphonie (fixe et mobile) et d'eau (DECI et potable)
 - la situation des établissements sensibles et des personnes fragiles isolées
 - l'état des principaux axes routiers
 - actions réalisées

21 :00 **E32 PCC** PCC HTV désactivé définitivement

22 :30 **E33 CODIS** CODIS renforcé désactivé

Bilan de la journée

Réception par CTA de 726 appels (moyenne journalière annuelle à 600) qui ont généré une cinquantaine d'interventions référencées dans le SGO liées à l'évènement neigeux

➤ Lundi 18 novembre 2019

09 :00 **E34** Engagement du GTEMP 69 au profit de la commune de Valence sous la supervision du CDC centre

09 :00 Engagement d'un GTEMP Nord au profit des communes de l'arrondissement Romans-Bourg-de-Péage sous la supervision du CDC nord

08 :00 Amélioration de la situation mais le CIS AMA reste le CIS le plus pénalisé : perte SMSYS RAY + PH MONT BRIAN. Tous les autres CIS bénéficient d'au moins un vecteur de déclenchement ou d'un rétablissement en fonctionnement nominal.

10 :45 **E35 COM** Communiqué de presse de la préfecture

« Compte tenu de l'impact potentiel des coupures d'électricité sur le fonctionnement des établissements scolaires, certains d'entre eux pourraient devoir être fermés demain matin. Pour connaître les modalités d'accueil des élèves des classes maternelles et primaires, les parents sont invités à se rapprocher des maires des communes. S'agissant des établissements secondaires, les chefs d'établissements peuvent être utilement contactés pour apporter les informations nécessaires. »

10 :45 **E36 COM** Communiqué de presse de la préfecture

« Les conditions météorologiques actuelles en Drôme et les coupures d'électricité peuvent conduire à l'utilisation de chauffage d'appoint. Le préfet de la Drôme appelle à la vigilance afin d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone. Les intoxications au monoxyde de carbone sont essentiellement dues à un dysfonctionnement d'appareils de chauffage, à une utilisation inappropriée d'un moyen de chauffage d'appoint ou de groupe électrogène utilisé en cas de coupure d'électricité ou encore lorsque les aérations du logement sont obstruées. Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant. Il est donc indétectable sans appareil spécifique. Les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont : des maux de tête, une fatigue soudaine et des nausées. Une intoxication sévère peut conduire au coma et à la mort en quelques minutes. En cas de suspicion d'intoxication, il faut :

- aérer immédiatement le local dans lequel vous vous trouvez ;
- arrêter les appareils à combustion ;
- évacuez les locaux ;
- appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement dès les premiers symptômes et peut nécessiter une hospitalisation.

Les recommandations à respecter impérativement pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone

- Ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- Ne jamais utiliser pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue ;
- Ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par grand froid ;
- Aérer quotidiennement votre habitation, même par grand froid, au moins 10 minutes par jour,
- Placer les groupes électrogènes impérativement à l'extérieur des bâtiments et ne jamais les utiliser à l'intérieur, y compris dans les lieux tels que cave, garage ou remise. »

11 :00 E37 Désengagement du GTEMP 69

11 :00 E38 COM Communiqué de presse de la préfecture

« Compte-tenu des intempéries de ces derniers jours, le Préfet de la Drôme a décidé hier de mettre en place des structures d'accueil et d'hébergement, afin de venir en aide aux personnes les plus vulnérables. En plus des places d'hébergement d'urgence ouvertes toute l'année, cette mesure exceptionnelle permet la mobilisation de plus de 300 places.

Cette décision permet :

- d'offrir un toit et du chauffage aux personnes privées d'électricité ;
- de mobiliser des équipes et des moyens au profit des plus vulnérables.

Ce soir, ces dispositifs seront ouverts dans les salles de :

- Saint-Donat sur l'Herbasse (Route de Saint Bardoux) ;
- Chabeuil (24 rue des écoles) ;
- Hauterives (Place de la Mairie) ;
- Romans (27 B avenue de Saint Donat) ;
- Montélimar (Salle Espoulette) ;
- Valence (COSEC – Parc Jouvet).

En outre, la salle communale d'Etoile a été ouverte.

Chaque citoyen est appelé à signaler à la mairie toute personne en détresse.

Le Préfet remercie l'Association départementale de protection civile et la Croix-Rouge qui œuvrent aux côtés des services de l'État et des communes. Le dispositif continuera d'être adapté en fonction des besoins et des conditions de retour à la normale. »

13 :00 E39 COM Communiqué de presse de la préfecture

« Compte-tenu des intempéries de ces derniers jours, il est rappelé que l'arrêté n°2013-114-0007 portant réglementation des feux et brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Drôme autorise l'incinération des déchets végétaux, dans certaines situations exceptionnelles, et si d'autres solutions ne peuvent être mises en œuvre.

L'épisode neigeux qu'a connu le département entre dans cette catégorie dite des « situations exceptionnelles » mentionnée par l'arrêté. »

16 :00 Désengagement du GTEMP Nord

19 :00 E40 COM Communiqué de presse de la préfecture

« L'épisode neigeux des 14 et 15 novembre 2019 a provoqué de très importants dégâts en Drôme et privé des milliers de foyers d'eau et d'électricité.

Depuis plusieurs jours, les équipes d'Enedis sillonnent le département afin de rétablir l'électricité, et 150 techniciens sont arrivés aujourd'hui en renfort en Drôme. Depuis vendredi, 400 groupes électrogènes ont été déployés dans le département. Ils ont été prioritairement utilisés pour reconnecter les captages d'eau. Des générateurs ont également été mis à disposition des entreprises particulièrement impactées et des élevages ne pouvant se passer de l'électricité pour garantir la survie des animaux.

À cette heure, environ 14 500 foyers sont encore privés d'électricité. Les agents de RTE et d'Enedis travaillent actuellement au rétablissement d'une ligne de moyenne tension qui pourrait permettre à près de 8000 foyers de retrouver l'électricité dans la soirée.

En parallèle, le préfet Hugues MOUTOUH, le Secrétaire Général et sous-préfet de l'arrondissement de Valence, le directeur de cabinet et la sous-préfète de Die se sont rendus depuis vendredi dans plusieurs communes touchées par les chutes neige afin de rencontrer les élus et d'identifier avec eux les priorités pour leurs administrés. Ce travail continuera dans les jours qui viennent.

La liste prévisionnelle des établissements scolaires fermés demain est la suivante :

- écoles primaires : école Jacquemart et Jules Ferry à Romans-sur-Isère, école Paul Langevin à Valence, écoles de Rochefort-Samson, Beauregard-Baret, Eymeux, Saint Vincent la Commanderie, Charmes-sur-Herbasse, Chantemerle-les-Blés, Margès, Saint-Christophe-et-le-Laris, Montchenu, Saint-Avit et Valherbasse.

- collège de la Chapelle-en-Vercors.

Pour connaître les modalités d'accueil des élèves, la marche à suivre dès demain matin est la suivante :

- pour les écoles maternelles et primaires, il convient de se rapprocher de la mairie concernée
- pour les établissements secondaires (collèges, lycées...), il convient de contacter directement l'établissement.

Enfin, des dispositifs d'accueil et d'hébergement des personnes en plus des hébergements d'urgence ouverts toute l'année sont encore ouverts ce soir. Ils permettent d'offrir un toit et du chauffage personnes privées d'électricité et de mobiliser des équipes et des moyens au profit des plus vulnérables.

Ce soir, ces dispositifs seront ouverts à Hauterives (Place de la Mairie), à Romans-sur-Isère (Gymnase Roger François situé 27 B avenue de Saint Donat) et à Valence (COSEC situé avenue de la comète). »

Bilan de la journée

Réception par CTA de 830 appels (moyenne journalière annuelle à 600) qui ont généré une trentaine d'interventions référencées dans le SGO liées à l'évènement neigeux

➤ Mardi 19 novembre 2019

08 :00 Même si le CIS AMA reste en panne de téléphone et de d'accès internet, le retour de l'électricité sur le CIS RAY permet le déclenchement d'AMA.

12 :00 41 COM Communiqué de presse de la préfecture

« Le travail des opérateurs et prestataires continue ce jour afin de rétablir les réseaux d'eau et d'électricité dans le département, en lien avec les services de l'État.

À 11h00, 9500 foyers sont encore privés d'électricité en Drôme. Au total, 1000 techniciens d'ENEDIS et de prestataires externes sont mobilisés aujourd'hui dans le département.

La perspective de la remise en état d'une grande partie des lignes de moyenne tension pour ce soir est favorable.

Par ailleurs, le tunnel des Grands Goulets est désormais de nouveau alimenté en électricité et ouvert à la circulation

La liste des établissements scolaires fermés aujourd'hui est la suivante :

- Écoles primaires à Romans-sur-Isère (Jacquemart et Jules Ferry), Rochefort-Samson, Beauregard Baret, Eymeux, Saint-Vincent la Commanderie, Charmes sur l'Herbasse, Chantemerle les Blés, Margès, Valence (Paul Langevin), Saint-Christophe et le Laris, Montchenu, Saint-Avit, Valherbasse, Saint-Bardoux, Mours et Beaumont-Monteux.
- Collège de la Chapelle en Vercors
- Le collège de Saint-Paul trois Châteaux est également fermé suite à une panne.

Pour connaître les modalités d'accueil des élèves demain il est rappelé qu'il convient de :

- se rapprocher des maires pour les écoles maternelles et primaires ;
- se rapprocher des établissements pour l'enseignement secondaire (collèges, lycées...).

Enfin, il est rappelé que pour la sécurité de tous il est impératif de placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et ne jamais les utiliser à l'intérieur, y compris dans les lieux tels que cave, garage ou remise afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone.

Il est également rappelé de :

- ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- ne jamais utiliser pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue ;

- ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même, par grand froid.

Les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont : des maux de tête, une fatigue soudaine et des nausées.

Une intoxication sévère peut conduire au coma et à la mort en quelques minutes.

En cas de suspicion d'intoxication, il faut :

- aérer immédiatement le local dans lequel vous vous trouvez ;
- arrêter les appareils à combustion ;
- évacuer les locaux ;
- appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

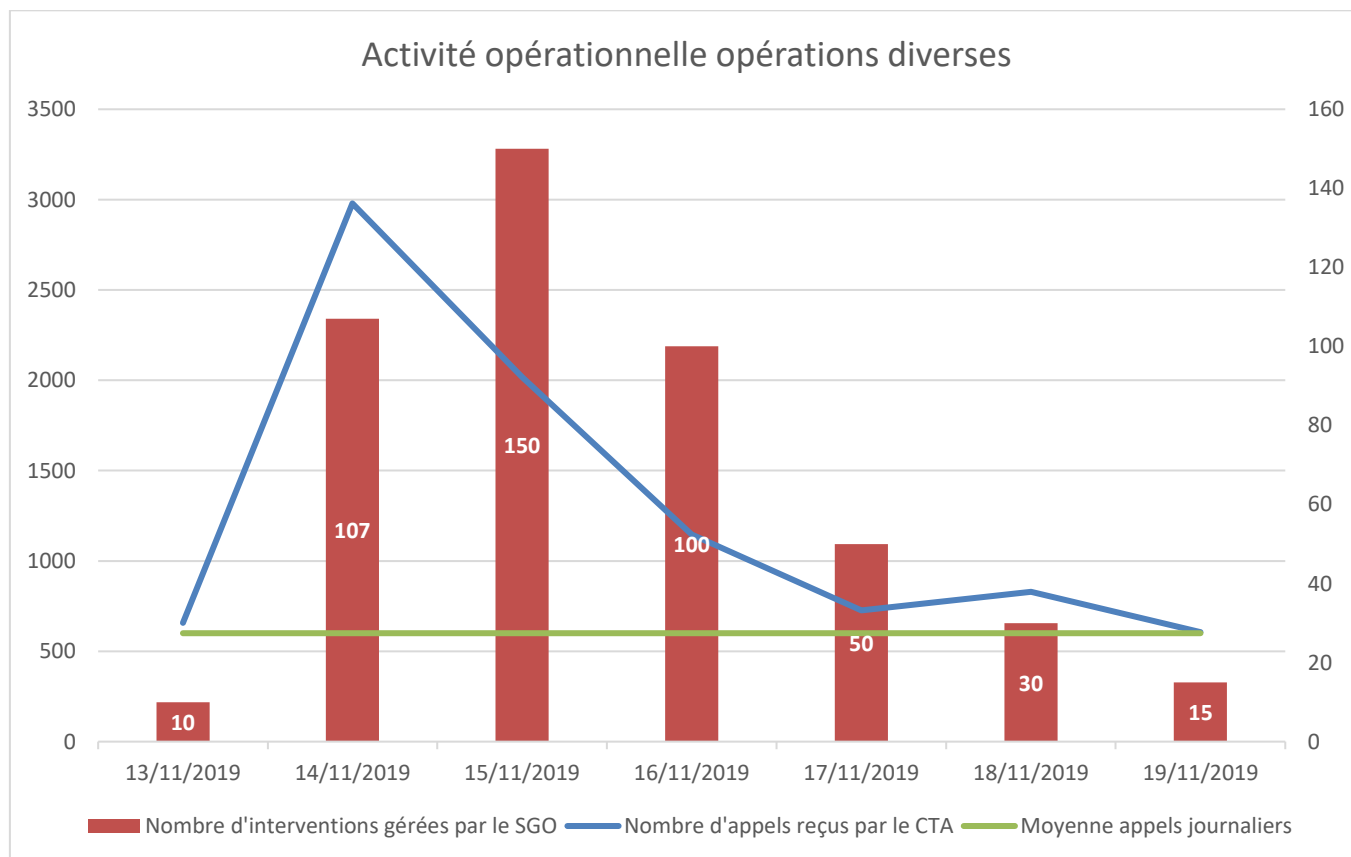
La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement dès les premiers symptômes et peut nécessiter une hospitalisation. »

14 :00 CODIS renforcé en veille active (CDSA + SIG)

19 :30 Levée de la veille active du CODIS renforcé

Bilan de la journée

Réception par CTA de 606 appels (moyenne journalière annuelle à 600) qui ont généré une quinzaine d'interventions référencées dans le SGO liées à l'évènement neigeux



3. L'ANALYSE

« La stratégie est l'art d'utiliser les informations qui surviennent dans l'action, de les intégrer, de formuler soudain des schémas d'action et d'être apte de rassembler le maximum de certitudes pour affronter l'incertain ». ¹ (E. Morin)

3.1 LA RESILIENCE DES CIS ET DES TRANSMISSIONS

Cet évènement neigeux a été marquant notamment par les impacts extérieurs possibles et variés sur nos capacités de communications entre les différentes structures. Il a été également révélateur de la difficulté de perception de chacun par rapport à la réalité des pertes de communications. Il montre, si cela été nécessaire, la pertinence de l'orientation du SDIS26 dans la remise en place la filière SIC au sein de l'établissement.

C'est bien à ce titre, que le COMSIC s'est interrogé sur les potentielles ruptures de communications liées aux conséquences de cette neige lourde (chutes d'arbres, de poteaux, rupture de câbles téléphoniques, etc.).

Les signaux d'alerte n'ont pas été spontanément pris en compte par les personnels du CTA-CODIS au cours de la première phase (jeudi 14/11 après-midi et nuit).

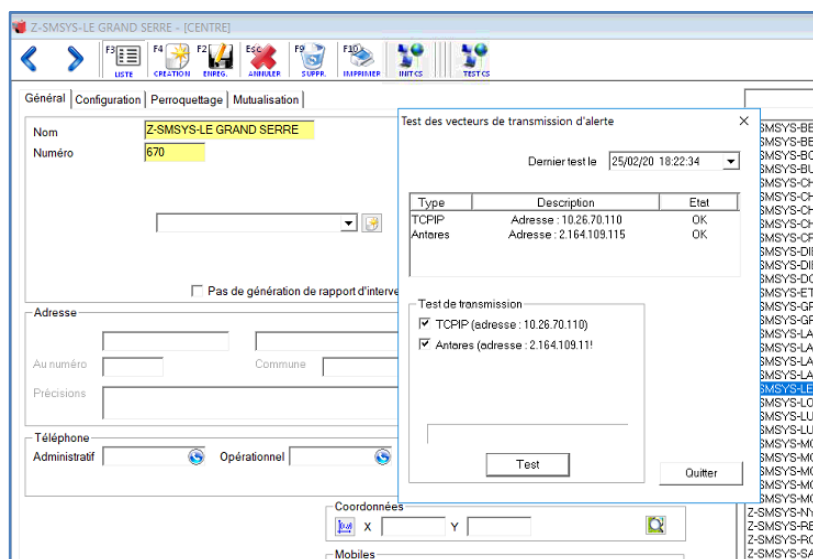
À partir du vendredi matin, c'est devenu la préoccupation première du COMSIC, mis en vigilance après avoir observé les dégâts visibles pendant son trajet domicile-travail.

Aussi, dès son arrivée au CTA/CODIS à 7h, il entreprend avec le soutien des techniciens SIC, l'analyse départementale des capacités de déclenchement de l'alerte et de transmission de l'alarme des personnels. Cette action permet de faire un point de situation site de déclenchement par site de déclenchement (test liaison TCPIP, test Antares, test ligne téléphonique RNIS).

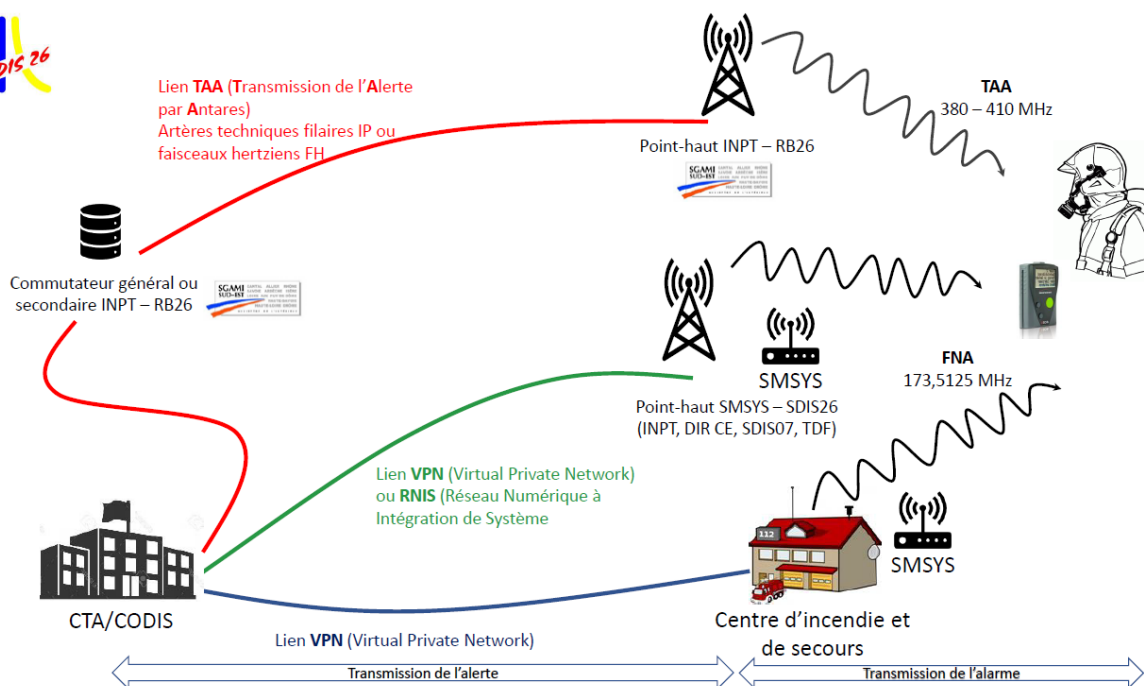
C'est donc à partir du vendredi matin que la prise de conscience est effective quant à la perte de liaison filaire avec certains CIS, ce qui empêche les contacts téléphoniques mais **surtout le déclenchement de l'alarme depuis la console SMSYS des CIS** (lien VPN). Cette situation est généralisée à toute la moitié nord du département (tous les secteurs situés au nord de la rivière Drôme).

La perte de lien filaire est également constatée sur plusieurs points hauts de déclenchement, ce qui entraîne la perte des vecteurs secondaires de déclenchement de l'alarme. La situation est donc sensible et **seul le dernier vecteur de déclenchement TAA porté par les sites Antares (gérés par le SGAMI sud-est) permet d'assurer le déclenchement de l'alarme d'une grande partie de nos effectifs.**

Les coupures électriques étant observées sur une grande partie du département, il est possible de supposer que les sites Antares soient eux aussi non alimentés électriquement et que leur alimentation de secours sur batterie ou sur groupe électrogène arrivent à leur tour en fin de potentiel. La durée de vie des batteries est estimée de 2 à 8h en fonction de leur vétusté et les groupes électrogènes ne sont pas ravitaillés car ils ne sont plus accessibles du fait de la neige et des chemins barrés par les chutes d'arbres.



¹ Edgar Morin, *Science avec conscience*, nouvelle édition, Le Seuil, p.178,1990.

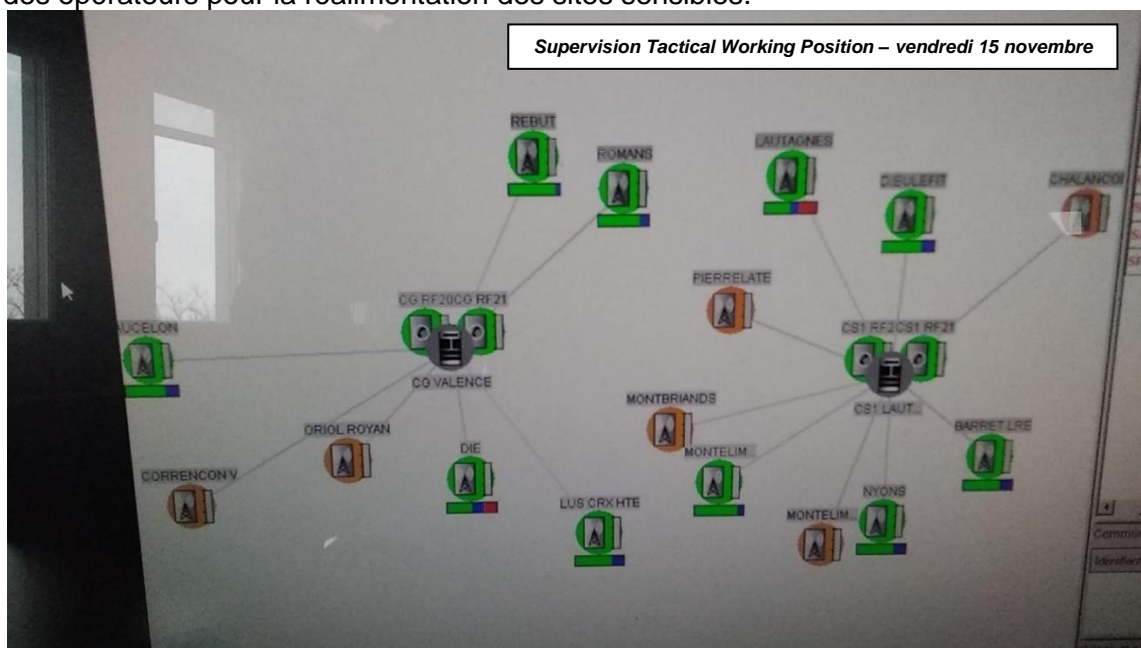


Cette inquiétude sera confirmée en fin de matinée par le SGAMI sud-est et le CESI (centre d'exploitation et de supervision de l'INPT) qui annoncent la perte à courte échéance (2 heures) de plusieurs sites notamment à cause d'une rupture d'alimentation électrique.

La liaison initiée avec le SGAMI sud-est permet de faire une synthèse des dysfonctionnements enregistrés sur les différents sites : perte alimentation électrique (ENEDIS) ou perte des artères techniques IP (Orange Business Services) et de renseigner précisément le DDSIS ainsi que le préfet de la Drôme sur ce « diagnostic incidents » et sur ses conséquences opérationnelles.

En synthèse, le point de situation vendredi 15/11 à 12h00 révèle et confirme la perte du déclenchement ultime TAA des CIS SED, AMA, GRA, SVL, LCV et VAX (cumulée à la perte de leur site de déclenchement prioritaire et secondaire depuis les CIS). Dans certains cas les transmissions phonie Antares sont également perdues même en mode dégradé local « canal ouvert » MD 3.2 (plateau du Vercors, Pays de Séderon, Secteur La Motte Chalancon – St Nazaire le Désert, extrême nord Drôme).

Le directeur départemental saisit l'autorité préfectorale afin qu'elle puisse ordonner la priorisation des actions des opérateurs pour la réalimentation des sites sensibles.



En milieu d'après-midi, la situation est sensible même si quelques contacts téléphoniques sont établis avec la majeure partie des CIS par des sapeurs-pompiers identifiés dont l'opérateur de téléphonie personnel est opérationnel.

À partir du samedi 16 novembre, la situation s'améliore progressivement mais restera sensible dans certains secteurs et ceci jusqu'au 18 novembre en particulier sur La Raye et AMA (cumulant perte alimentation électrique SMSYS RAY + Site Antares Mont Brian).

Les liaisons téléphoniques ont aussi été durement affectées au cours de cet évènement notamment par la rupture des lignes filaires aériennes suite à de nombreuses chutes d'arbres ou de poteaux. Le constat des pertes du réseau GSM, géographiquement aléatoires, a également été fait rendant très rares les possibilités d'échanges par communications GSM. Les sites 4G des grands opérateurs mobiles nationaux ont eux aussi subi les mêmes pertes de service que les sites Antares.

Cet évènement a donc mis en exergue les failles de sécurisation de nos dispositifs de communications, particulièrement s'agissant du déclenchement de l'alerte et de l'alarme dépendant des alimentations électriques et des liaisons filaires (internet).

3.2 LE RÔLE DU SDIS DANS CE TYPE D'ÉVÈNEMENT

Le présent retour d'expérience a comme ambition d'analyser trois facteurs de déséquilibres qui nous sont apparus comme particulièrement caractéristiques des difficultés rencontrées, à savoir :

- la perte de résilience des infrastructures d'alerte et de transmission ;
- les difficultés de coordination et de gestion d'un flux très important d'informations circulant entre le COD et le CODIS, avec comme corollaire, la priorisation de toutes les actions induites ;
- enfin, l'apparition rapide « d'espaces ouverts »² (espaces d'interventions ne relevant pas d'un champ de compétence clairement établi) qui viennent bouleverser les frontières d'interventions ordinaires, du fait de l'ampleur et du caractère hétérogène des dégâts et de leurs conséquences : alimentation en eau pour le bétail, alimentation en eau potable pour l'hygiène dans les EHPAD, déplacement de public « vulnérable », élagage d'arbres entravant la chaussée, déneigement de toitures... en phase d'urgence relative (premières 48 heures).

Sur ce troisième plan, l'objectif prioritaire du préfet - directeur des opérations, était de :

- rétablir au plus vite l'électricité : sur cette mission commune, c'est l'opérateur ENEDIS qui était l'acteur MENANT. De fait, cela plaçait les sapeurs-pompiers en acteurs CONCOURANT, sur les missions de dégagement de chaussées (élagage des arbres tombés à terre et reconnaissance des habitations isolées) au même titre que d'autres services comme les mairies, le service des routes du département, la gendarmerie nationale...

Parallèlement, une multitude d'actions sont apparues durant la phase d'urgence relative :

- alimentation en eau potable de plusieurs communes,
- alimentation électrique de plusieurs stations d'épuration,
- transfert de personnes âgées d'EHPAD ou structures d'accueil,
- alimentation en nourriture et en eau d'établissements agricoles ICPE (aviculture, bétail...),
- reconnaissance des habitats isolés en milieu rural (soins à domicile...).

Aussi, durant la première partie de l'évènement : soirée du jeudi 14 novembre et journée du vendredi 15 novembre il peut être relevé que les chefs de centre et/ou adjoints, en lien souvent avec les élus locaux, ont arbitré et réalisé les missions en « autonomie », puisqu'isolés du CTA-CODIS par défaut de communications téléphoniques et radio.

Selon la quantité des missions émergentes qui leur parvenaient, rarement par le CTA, le plus souvent par la population locale ou les maires qui venaient au CIS, les chefferies des CIS ont ainsi démontré leur

² François Dedieu - « Une catastrophe ordinaire : la tempête du 27 décembre 1999 » (Ed. de l'école des hautes études en sciences sociales - 2013)

capacité à arbitrer les priorités opérationnelles avec discernement en prenant en compte les ressources communales disponibles sur leur secteur (présence ou pas d'un service technique municipal en capacité de déneiger les routes et/ou d'élaguer les arbres qui obstruaient les chaussées). Ceci afin de se prémunir du risque de « glisser » vers des interventions ne relevant pas des missions prioritaires des sapeurs-pompiers.

À partir du samedi 16 novembre et jusqu'au lundi 18 novembre, l'action des sapeurs-pompiers était à nouveau coordonnée et pilotée par des éléments de commandement projetés sur le terrain.

3.3 L'ORGANISATION DU CODIS RENFORCE ET LES INTERACTIONS CODIS-COD

La mise en œuvre du CODIS renforcé dès l'activation de la vigilance météo et avant l'arrivée des perturbations météorologiques sur le département, montre la bonne adaptation des plans prévisionnels du SDIS (IP 05 neige sur voies directionnelles notamment).

Lors de la journée du 14 novembre, la montée en charge des sollicitations téléphoniques est bien absorbée par le renfort en opérateurs au CTA et il n'y a pas d'augmentation significative de la sollicitation opérationnelle. La remontée d'informations depuis le COD activé ne permet pas d'avoir une vision claire des actions engagées par les autres acteurs institutionnels.

Vendredi 15 novembre, la nouvelle équipe de cadres est présente au CODIS à 8h00 pour la réunion de coordination opérationnelle. L'ordre du jour est évidemment priorisé sur l'évènement neigeux et avec le point de situation, il apparaît immédiatement que la situation opérationnelle est particulièrement difficile. En effet, l'infrastructure technique du CTA/CODIS est fragilisée du fait de l'absence d'alimentation électrique et de téléphonie sur de nombreux de centres d'incendie et de secours du département.

Le CODIS renforcé et le COD sont activés à 10h00. L'action du CODIS renforcé est fortement perturbée par :

- l'impact des chutes de neige sur notre infrastructure technique ;
- le manque de coordination dans la conduite stratégique au sein du COD s'agissant des priorisations d'engagement des sapeurs-pompiers sur les nombreuses demandes d'interventions.

Nous ne reviendrons pas sur le volet « résilience de l'infrastructure radio du SDIS 26 » analysé au chapitre 3.1 de ce RETEX. Toutefois au-delà de la fragilité observée sur le volet technique, nous avons pu observer que l'expertise interne dans ce domaine ne repose, aujourd'hui, que sur un nombre très limité de cadres (1 COMSIC et 1 technicien radio) en capacité de diagnostiquer les dysfonctionnements et les analyser jusqu'à proposer au directeur des opérations, les actions correctrices appropriées à la situation.

De plus, privé de réseau radio et téléphonique, le CODIS s'est retrouvé coupé des habituelles remontées d'informations du terrain et a manqué d'une vision claire de la situation opérationnelle sur le département jusqu'au lundi 18 novembre.

L'organisation du CODIS renforcé lors d'évènements climatiques impactant une grande partie du territoire départemental pendant plusieurs jours pourrait être largement optimisé par l'activation d'une cellule anticipation au CODIS renforcé. Cette cellule commandée par un chef de site secondé par un chef de colonne et un technicien SIG permettrait d'améliorer significativement la prise de décision et le conseil opérationnel.

Également, il nous paraît important de mettre en place une procédure d'évaluation par le service de santé et de secours médical des nécessités de remplacement opérationnel des personnels d'astreinte impactés opérationnellement durant plusieurs jours consécutifs. Actuellement, chaque agent juge par lui-même de son niveau de fatigue physique et intellectuelle pour demander ou pas une relève. Une expertise du service de santé serait de nature à aider ces décisions.

Le fonctionnement du COD a été également une source de difficultés pour le CODIS notamment du fait d'un manque de structuration de la conduite stratégique en situation de crise :

- absence de synthèse régulière et exhaustive sur les missions confiées aux sapeurs-pompiers,
- durée excessivement longue des audioconférences, (manque de consignes sur la conduite des audioconférences),

- des horaires d'activation du COD limités, en déphasage avec les besoins de partage d'information en interservices.

Enfin, l'utilisation par les services de l'État de la suite logiciel OPEN OFFICE, ne permet pas le partage de documents en interservices, ce qui rend impossible, la gestion de documents partagés par les différents acteurs. Il conviendrait d'étudier avec le BPGE, une évolution informatique permettant ces fonctionnalités pour une meilleure coordination des informations entre les différents organes participant (CODIS-BPGE-DDT-SIC...) en situation de crise.

Cet épisode particulier démontre la nécessité de proposer à l'autorité préfectorale la mise en place d'un outil informatique interservices de partage d'information, et surtout de suivi des actions de résolutions des missions commandées par le préfet faisant apparaître les services MENANTS et les services CONCOURRANTS, de la mission.

4. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

4.1 ÉLÉMENTS DEFAVORABLES

- Fermeture du COD dès le vendredi 15/11 et absence de cellule d'information des élus ce qui a conduit à ce que le CODIS reçoive de nombreux appels d'élus locaux pour des missions ne relevant pas du SDIS,
- Manque de structuration de la conduite stratégique au sein du COD, compliquant la coordination interservices dans la conduite tactique des missions à l'intersection des secteurs d'intervention ordinaires (espaces ouverts),
- absence de cellule anticipation au CODIS renforcé,
- envoi tardif d'échelons de reconnaissance sapeurs-pompiers (VLHR) terrain,
- les élus dont le siège du CIS n'est pas leur commune n'ont pas le réflexe de venir à leur CIS de secteur pour faire des points de situation,
- perte de l'alimentation électrique, téléphonique et internet des CIS sur une large zone géographique supprimant les capacités de redondance d'un centre sur l'autre,
- perte des services Antares sur plusieurs sites identifiés comme vecteur ultime de déclenchement de l'alerte et compromettant les communications numériques Antares relayées entre le CODIS et de nombreux CIS.

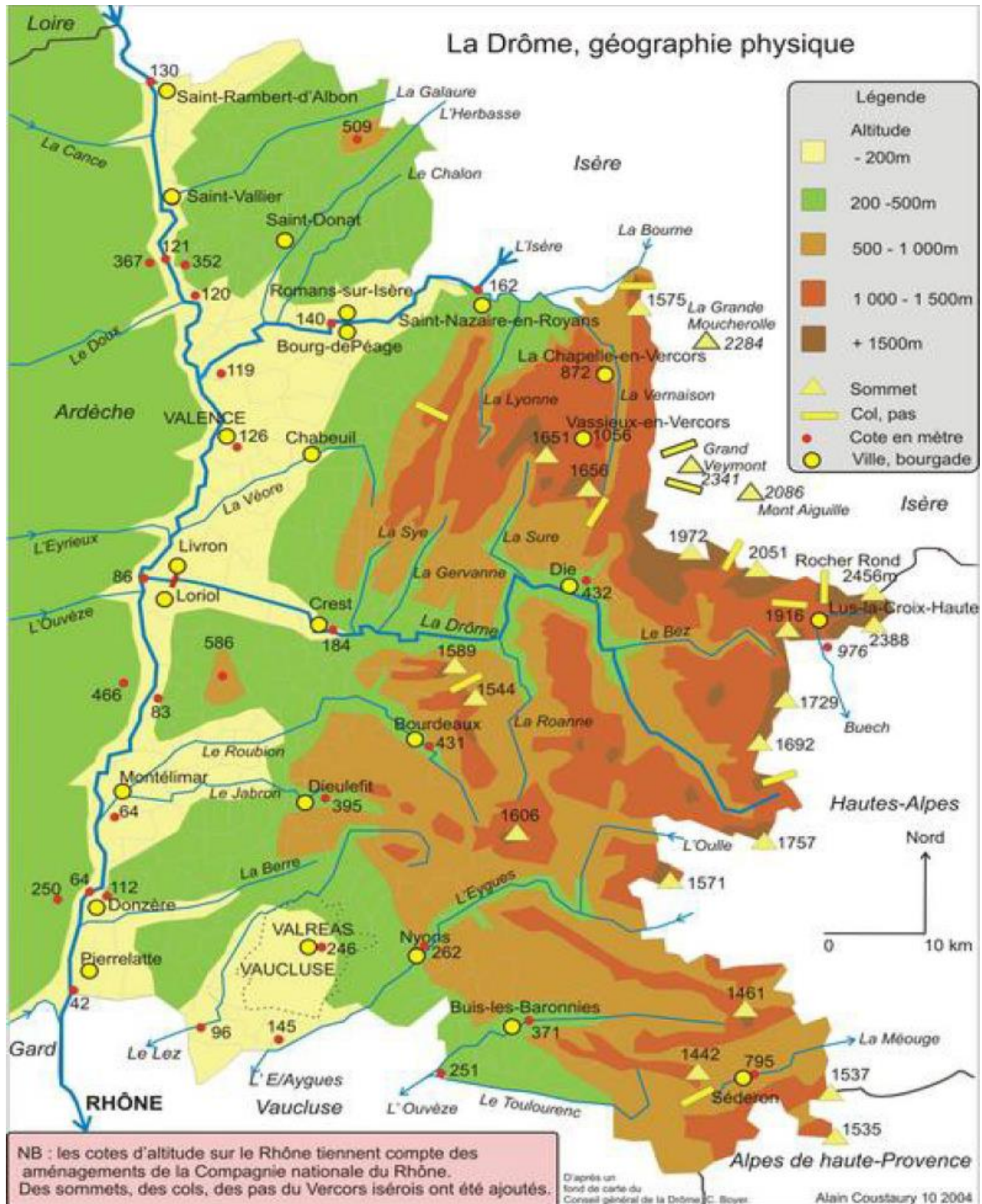
4.2 ÉLÉMENTS FAVORABLES

- L'IP 05 « neige sur voies directionnelles » a été un bon support d'anticipation,
- l'officier de liaison, chef de colonne, au PC Vinci dès l'activation de la vigilance météo, ce qui a permis d'avoir une idée précise sur l'activité grand axe routier,
- l'initiative de certains chefs de CIS de se mettre en configuration PCA,

- mobilisation massive des sapeurs-pompiers locaux avec une bonne gestion des priorités d'intervention,
- les chefs de CIS ont su interfacer en autonomie et de manière efficace auprès des élus locaux pour organiser les missions de sauvegarde essentielles ==> initiatives très appréciées des élus locaux et nationaux,
- la présence du COMSIC au CTA-CODIS dans la phase de diagnostic puis en interface avec le SGAMI et ENEDIS pour prioriser les actions correctrices,
- forte solidarité locale pour continuité l'approvisionnement en matériel,
- la FMA dédiée au COD (action issue du RETEX incendie Allopneus) effectuée 1 mois avant,
- la disponibilité des services SIC et BAT,
- les fonctionnalités opérationnelles du CTA/CODIS ont pu être maintenues,
- la présence d'outils de supervision distants a permis d'identifier rapidement les défauts du système d'alerte.

5. LES ANNEXES

Annexe 1 – Carte de la géographie physique du département de la Drôme	26
Annexe 2 – Carte du réseau RTE en Drôme	27
Annexe 3 – Carte des réseaux routiers de la Drôme	28
Annexe 4 – Carte des priorités de déneigement des routes départementales	29
Annexe 5 – Bibliographie des documents ressources	30
Annexe 6 – Les entretiens et séquences du groupe de travail RETEX	31
Annexe 7 – Le plan d'actions	32
Annexe 8 – Le PARTEX	34
Annexe 9 – Le glossaire	38



Annexe 2 – Carte du réseau RTE en Drôme

RETEX.67

Annexe 2

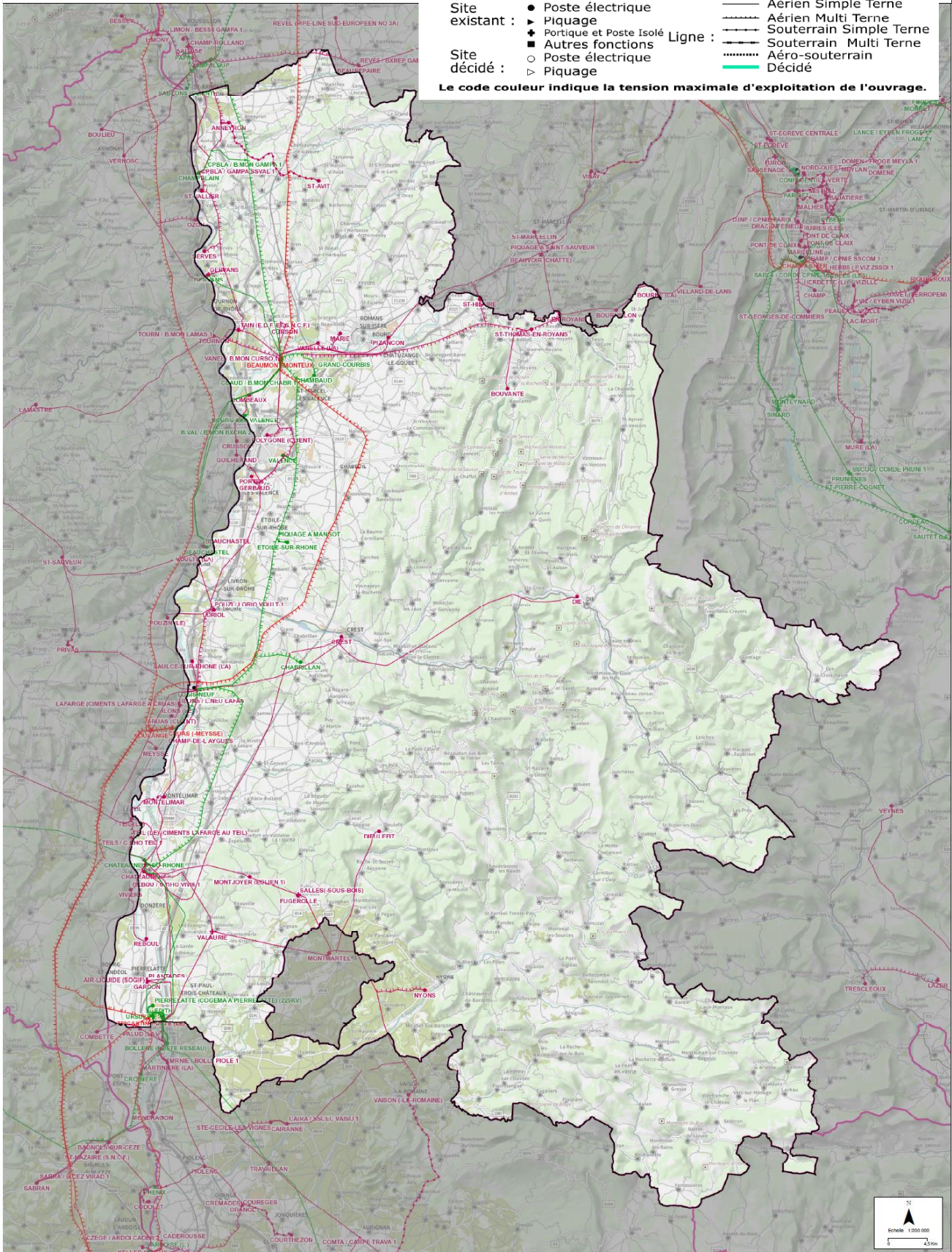
Rte Le réseau de transport d'électricité
Document fourni à titre indicatif
Reproduction interdite
Accessibilité RTE
13 juin 2020

Légende des ouvrages électriques

CC	400kV	225kV	150kV	90kV	63kV	<63kV	Hors Tension
----	-------	-------	-------	------	------	-------	--------------

- Site existant : ● Poste électrique
▲ Piquage
◆ Portique et Poste Isolé
○ Autres fonctions
- Site décidé : ▷ Poste électrique
▷ Piquage
- Ligne : — Aérien Simple Terne
--- Aérien Multi Terne
- - - - - Souterrain Simple Terne
- - - - - Souterrain Multi Terne
- - - - - Aéro-souterrain
- - - - - Décidé

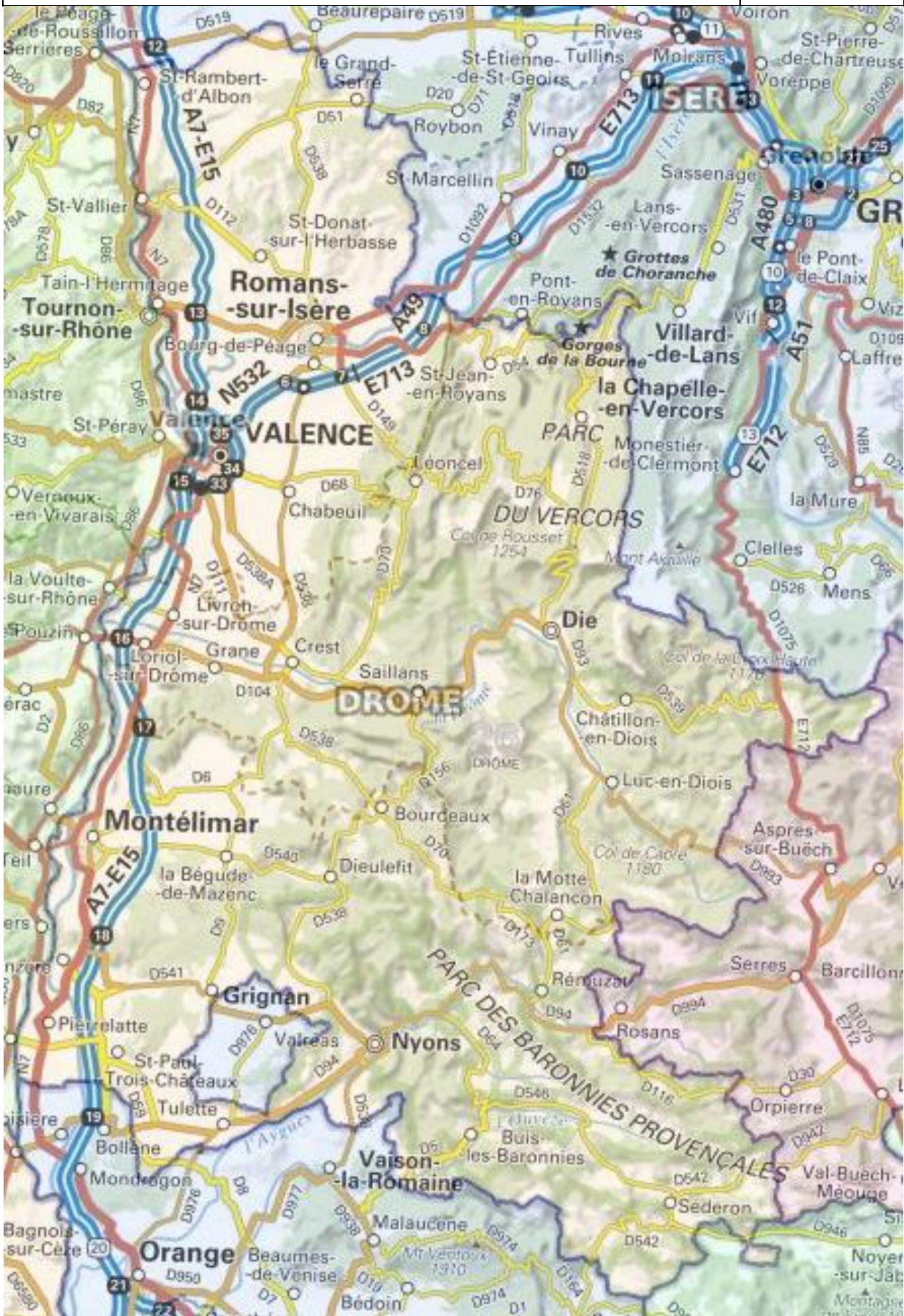
Le code couleur indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage.



Annexe 3 – Carte des réseaux routiers de la Drôme

RETEX.67

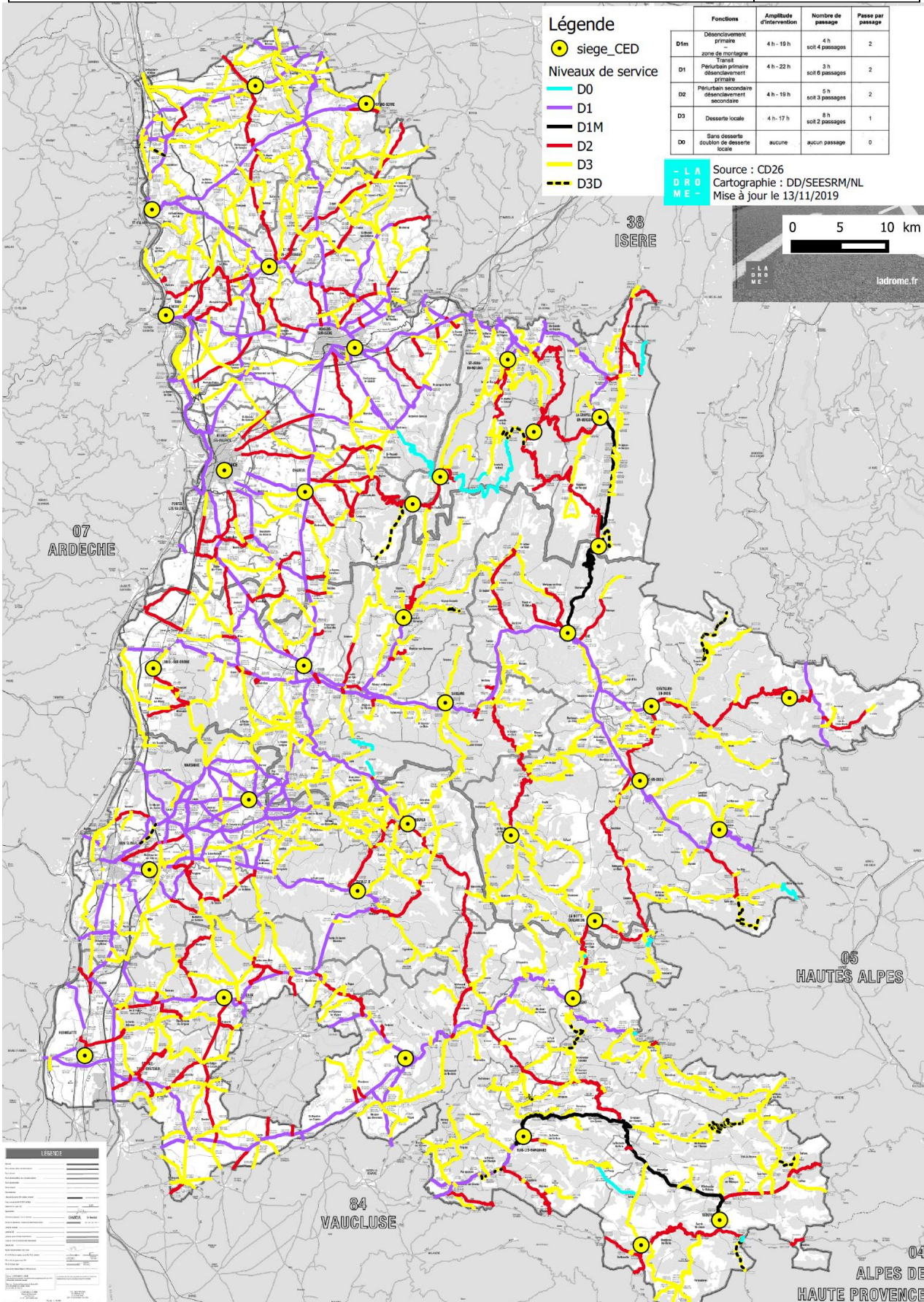
Annexe 3



Annexe 4 – Carte des priorités de déneigement des routes départementales

RETEX.67

Annexe 4



Annexe 5 – Bibliographie des documents ressources	RETEX.67 Annexe 5
---	-----------------------------

- Guide méthodologique « La conduite du retour d'expérience, éléments techniques et opérationnels » - DGSCGC
- Guide de l'élaboration du retour d'expérience opérationnel - SDIS 26
- Charte du RETEX – ENSOSP
- Guide méthodologique pour la pratique du retour d'expérience – ENSOSP
- Articles et images du Dauphiné libéré
- Edgar Morin, Science avec conscience, nouvelle édition, Le Seuil, 1990
- François Dedieu - « Une catastrophe ordinaire : la tempête du 27 décembre 1999 » (Ed. de l'école des hautes études en sciences sociales - 2013)

Annexe 6 – Les entretiens et séquences du groupe de travail RETEX	RETEX.67 Annexe 6
---	-----------------------------

➤ Les entretiens

Date	Durée	Personne(s) entretenue(s)
22/01/20	1,25 h	Chef CIS Alex-Montoison-Ambonil Chef CIS Grâne
24/01/20	1,5 h	Cheffe du service des systèmes d'information et de communication Chef du service bâtiments
13/02/20	2,5 h	Adjoint au chef CIS Châteauneuf de Galure Adjoint au chef CIS Hauterives Chef CIS Le Grand Serre Adjoint au chef CIS Le Grand Serre Chef CIS La Valloire Adjoint au chef CIS La Valloire
11/03/20	1 h	Directeur départemental
Total	6,25 h	

➤ Les séquences de travail du groupe RETEX

Date	Durée	Sujet(s)
10/01/20	1,5 h	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la démarche RETEX Évènement neigeux du 14 au 19 novembre 2019 Partage du guide RETEX opérationnel Partage des documents ressources Programmation des entretiens Définition du sommaire du document et répartition de la rédaction des chapitres
22/01/20	1,25 h	• Entretien avec les chefs des CIS AMA et GRA
24/01/19	1,5 h	• Entretien avec la cheffe du service SIC et le chef du service BAT
13/02/19	2,5 h	• Entretien avec la chefferie des CIS de la vallée de la Galaure
11/03/20	1 h	• Entretien avec le directeur départemental
Mars à juin 2020	Sans objet	• Travail isolé des membres du comité RETEX en distanciel sur le document
19/06/20	2h	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur les éléments défavorables et favorables Travail sur le plan d'action Validation du PARTEX
Total	9,75 h	

Composition du groupe RETEX	
Lcl Ramon NAVARRO	Chef du pôle planification et action opérationnelles
Cdt Nicolas HÉRITIER	Chef du service opérations et COMSIC
Cdt Jean-Jacques SORBIER	Adjoint au chef du groupement territorial centre
Cdt Aurélie DESPINASSE	Adjointe au chef de groupement des ressources humaines
Cdt Olivier MONTEIRO	Chef du service doctrine évaluation et perspectives opérationnelles (DEP)
Cne Raphaël BRUN	Chef du CIS Châteauneuf de Galaure

Annexe 7 – Le plan d'actions

RETEX.67

Annexe 7

N°	Actions à mettre en œuvre	Pilote (s)	Échéance	Observations
1	Doter tous les CIS d'un groupe électrogène afin de maintenir le fonctionnement des installations essentielles des CIS dont la console de déclenchement SMSYS.	GST-BAT	2024	CIS supports de PCA déjà dotés. Pour les CIS qui restent secours de l'alerte uniquement
2	Arrêter la stratégie du SDIS 26 dans le domaine des liaisons satellitaires sur les PCC	GST-SIC	Fait le 25 juin 2020	À la suite de la rupture de service fin de contrat Airbus/DGSCGC en octobre 2019. Cette évolution doit intervenir pour permettre de disposer de communications de derniers secours en situation de crise.
3	Envisager de doter les postes de commandement de routeurs 4G multi opérateurs.	GST-SIC	En cours d'étude	Cette proposition permet d'améliorer les possibilités de capter un réseau 4G restant opérationnel et d'offrir une voix de communication de secours aux PC.
4	Engager une réflexion sur la mise en place d'une liaison par faisceau hertzien entre le CTA/CODIS et les CSP Montélimar, Valence et Romans-sur-Isère.	GST-SIC	En cours d'étude	En complément du lien existant avec le CSP Saint-Marcel-les-Valence. Cette proposition permet de sécuriser les communications (téléphoniques et déclenchements des alertes) avec nos 4 CSP.
5	Porter à la connaissance des CIS la procédure de déclenchement des alertes à partir de la console de déclenchement du CIS en mode secours local.	GST-SIC	Avant fin 2020	Tuto à réaliser par GST-SIC
6	Établir une convention entre le SGAMI sud-est et le SDIS 26 au sujet des sites Antares du département.	Chef pôle PAO	Avant fin 2020	Convention qui devra préciser les modalités de sécurisation de ces sites, alimentation électrique notamment, ainsi que le cadre des interventions des techniciens SIC du SDIS 26 sur ces sites
7	Installation d'une GatePro sur le site d'Anneyron.	GST-SIC	À budgéter en 2021	Pour améliorer la couverture du réseau Antares sur le secteur du CIS La Valloire faute d'acceptation par l'État des demandes d'optimisation du réseau Antares. Action SDIS 26 en autonomie = résultat à évaluer avant mise en œuvre.
8	Diposer de 2 COMSIC et de 8 OFFSIC (dont 100% des CDSO)	GFS	Plan formation LM n°1 du PAO 2019	Poursuivre le développement de la filière SIC afin d'améliorer le réseau de spécialistes sensibles aux questions des systèmes d'informations et de communication.
9	Présenter ce Retex SDIS26 auprès du COD (BPGE) en présence de tous les acteurs impliqués pour clarifier les capacités d'action de chaque service sur ces opérations déneigement/dégagement de chaussées.	Chef pôle PAO	Avant fin 2020	Intégrer dans le fonctionnement du COD l'identification de manière explicite du service « menant » par l'autorité préfectorale lors de crises importantes qui ne relèvent ni de la sécurité civile ni de la sécurité intérieure Proposer à l'autorité préfectorale la mise en place d'un outil informatique interservices de partage d'information, et de suivi des actions. Faire apparaître les services responsables de l'action et les services en soutien de cette action selon le principe « menant » « concourant »

N°	Actions à mettre en œuvre	Pilote (s)	Échéance	Observations
10	Conduire une réflexion sur l'intérêt d'intégrer dans le règlement d'emploi du CODIS renforcé la notion d'activation d'une cellule d'anticipation lors des événements climatiques d'ampleur.	Chef GSO	1 ^{er} semestre 2021	Constituée d'un chef de site + un chef de colonne et d'un technicien SIG
11	Conduire une réflexion sur l'intérêt d'intégrer dans le règlement d'emploi du CODIS renforcé le principe de relève des acteurs lors de la gestion d'un ou plusieurs événements qui s'inscrivent dans la durée.	Chef GSO	1 ^{er} semestre 2021	La relève devient la règle, la poursuite de la mission l'exception qui sera soumise à une évaluation du SSSM
14	Intégrer dans nos procédures opérationnelles lors des événements climatiques où peu d'informations sont remontées au CTA-CODIS l'envoi de la chaîne de commandement locale pour réaliser des reconnaissances et renseigner le CODIS.	Chef GSO	Fin 2020	L'aménagement du CTA-CODIS doit proposer des solutions aidant à la réflexion et la prise en compte des signaux d'alerte (affichage consignes, cartographies des moyens, murs d'images...)
15	Créer un lien entre le chef de centre et les maires des communes non-sièges de CIS	Chefs CIS	permanent	Les élus dont le siège du CIS n'est pas leur commune n'ont pas le réflexe de venir en caserne pour faire le point



ÉVÈNEMENT NEIGEUX
Département de la Drôme

RETEX DIV
GSO-DEP N°67

Contexte opérationnel

Le Département de la Drôme a été classé en vigilance orange « neige verglas » le mercredi 13 novembre 2019 : « Évènement attendu du 14/11 à 12h00 au 15/11 06h00. Les précipitations auront lieu jeudi 14 novembre 2019 en matinée avec une limite pluie/neige vers 600/800m. L'après-midi, la limite pluie-neige s'abaissera vers 400/600m. Sur l'épisode, on peut s'attendre à des quantités de 30 à 50 cm de neige à partir de 600/800m d'altitude et 20 à 30 cm à partir de 400/600m d'altitude. En cours d'après-midi, il n'est pas exclu que la limite pluie-neige s'abaisse jusqu'en plaine sur le nord de la vallée du Rhône. »



Moyens engagés au départ



Situation le 14 novembre à 12h00

- Vigilance météo orange « neige verglas » activée
- Mise en place des MG4 du PIRRA: interdiction d'accès + stockage des PL sur A7
- Début des chutes de neige au niveau du col du Grand Bœuf
- Aucun impact de l'évènement neigeux sur la sollicitation opérationnelle du SDIS

Premières actions engagées cf. IP 05 « neige voie directionnelle »

- 13/11 à 18h43 activation des DTA N°0
 - Partage alerte MTO avec chaîne CDT + GPT ter. + CIS + GMSP + EDSD
 - Recensement spécialistes SMO + conducteurs motoneiges
 - Recensement spécialistes SD
 - Identification des cadres en anticipation pour COD et PC Vinci autoroutes
 - Contact avec PC Vinci autoroutes (A7), PC CESAR (A49) et PC HYRONDELLE (N7/LACRA/N532) pour point de situation
 - Contact avec antenne météo France locale pour point de situation
 - Vérification par les CIS des matériels (VLHR, CCF, motoneiges, lots neiges ...)
 - Demande aux chefs de CIS d'encourager la déclaration de disponibilité dans le SGO
- 14/11 à 12h00 activation des DTA N°1
 - Activation du CODIS renforcé
 - Renforcement du CTA
 - Recensement des MSP et ISP
 - Identification des cadres pour les reco. terrain
 - Contact avec PC CESAR (A49) et PC HYRONDELLE (N7/LACRA/N532) pour point de situation
 - Engagement des cadres CDS + CDG au COD
 - Engagement de l'officier de liaison CDC au PC Vinci autoroutes

Situation opérationnelle



SDIS 26

Groupement
des
services opérationnels

service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Carte 14/11 à 16h00



Carte 14/11 à 22h00



Carte 15/11 à 06h00



----- Mercredi 13 novembre 2019 -----

- 16:00 alerte MTO vigilance orange « neige verglas » pour le 14/11
- 18:43 activation DTA N°0 IP 05 neige voies directionnelles

----- Jeudi 14 novembre 2019 -----

- 10:45 activation du CODIS renforcé
- 11:30 envoi de l'officier de liaison au PC VINCI autoroutes
- 11:30 activation du COD
- 12:00 activation de la vigilance MTO et 1ères chutes de neige sur le département
- 12:00 MG4 du PIRAA activée (interdiction + stockage des PL sur A7)
- 14:00 interdiction de circulation des PL sur tout le département hors lignes régulières et scolaires
- 15:30 pas de difficultés sur A7, 1200 foyers sans électricité
- 17:50 problèmes d'arbres qui ploient sous le poids de la neige sur les RD, 13 000 foyers sans électricité
- 20:45 levée du COD
- 22:00 désactivation de l'officier de liaison au PC Vinci autoroutes



----- Vendredi 15 novembre 2019 -----

- 00:30 désactivation du CODIS renforcé
- 06:00 levée de la vigilance MTO pour le département de la Drôme
- 07:00 évaluation de l'état des infrastructures techniques par le COMSIC
- 10:00 activation du CODIS renforcé et du COD
- 10:00 demande du concours de l'armée par le préfet + levée de l'interdiction de la circulation des PL, A7 comprise
- 11:15 activation de la cellule d'information du public par la préfecture
- 12:00 point du COMSIC au DDA et à la chaîne de commandement sur l'état des infrastructures, 64% des CIS présentent une vulnérabilité au déclenchement, mise en place de stationnaires dans 28 CIS
- 15:00 activation de 4 centres d'hébergement sur le département
- 15:00 perte de nombreux relais INPT (suite à perte alimentation électrique), contact du SGAMI SE par le COMSIC, mise en place de gardes de 4 SP dans les CIS AMA/GRA, BFG et SVL avec contact TPH GSM personnel
- 17:00 priorisation par Enedis suite à audioconférence COD de la réalimentation des relais INPT
- 18:00 60 000 foyers toujours privés d'électricité sur 153 communes
- 19:00 désactivation du COD et de la CIP



le dauphiné

Situation opérationnelle

- Samedi 16 novembre 2019 -----
- 00:00 désactivation du CODIS renforcé
 - 08:00 activation du CODIS renforcé point de situation OSD/CDSA/CDS, décision engagement à 13h00 PCC avec CDC nord sur CHG + reco Gareth nord sur secteur Valloire Galaure + reco aérienne avec Dragon 38 avec Dircab préfet à 15h00
 - 12:00 point de situation par le COMSIC, la situation s'améliore 19% des CIS présentent encore une vulnérabilité au déclenchement, certains points haut INPT sont toujours inopérants
 - 14:00 PCC activé sur la commune d'Hauterives
 - 16:30 accord COZ SE pour 1 GTEMP extra en renfort pour le 18/11/19 08:00 au PCC HTV
 - 21:00 PCC HTV désactivé pour la nuit
 - 23:00 désactivation du CODIS renforcé
- Dimanche 17 novembre 2019 -----
- 07:30 réactivation du PCC HTV et du CODIS renforcé
 - 08:48 arrivée du GTEMP 69 au PCC HTV
 - 21:00 PCC HTV désactivé définitivement
 - 22:30 CODIS renforcé désactivé
- Lundi 18 novembre 2019 -----
- 09:00 engagement du GTEMP 69 au profit de la commune de Valence
 - 11:00 désengagement du GTEMP 69
 - 19:00 14 500 foyers sont encore privés d'électricité

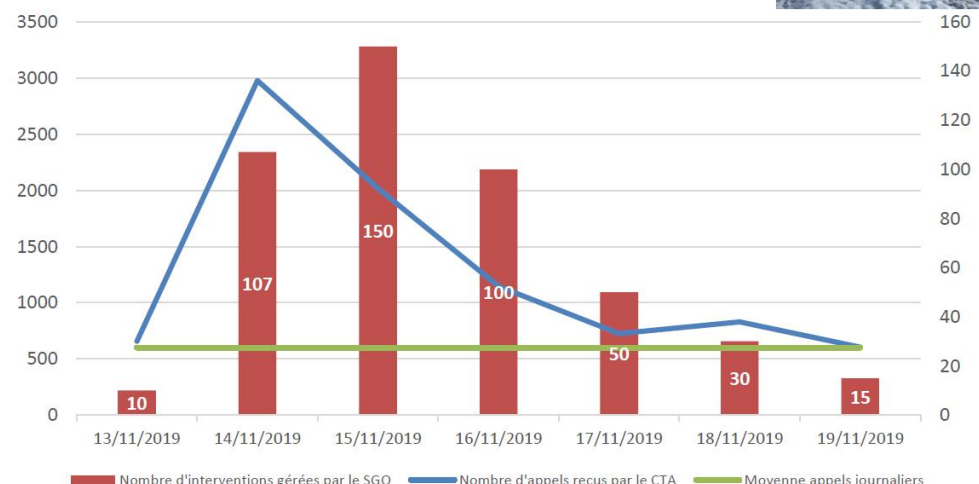


Groupement des services opérationnels

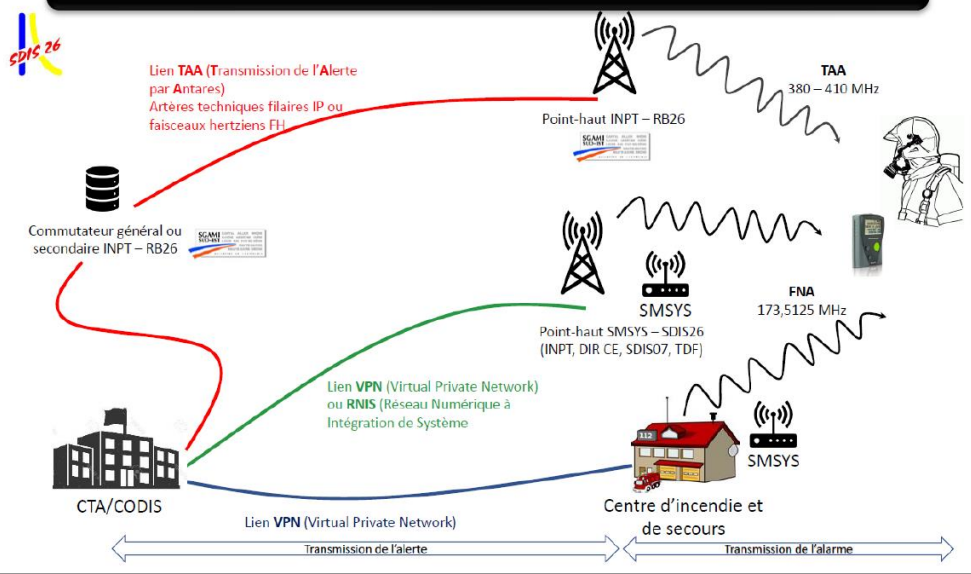
service doctrine, évaluation, prospectives opérationnelles

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Activité opérationnelle opérations diverses



Focus sur la transmission de l'alerte et de l'alarme



RETOUR D'EXPÉRIENCE



SDIS 26

Groupement des services opérationnels

service doctrine, évaluation, prospectives opérationnelles

ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- Fermeture du COD précoce et absence de cellule d'information des élus
- Absence d'identification claire au niveau du COD de la force « menante » et des forces concourantes »
- Absence de cellule d'anticipation au CODIS renforcé
- Envoi tardif d'échelons de reconnaissance sur le terrain
- Les maires des communes non sièges de CIS n'ont pas eu le réflexe de se rendre à leur CIS de secteur pour faire des points de situation
- Perte de l'alimentation électrique, téléphonique et internet de nombreux CIS
- Perte des services Antares sur plusieurs sites identifiés comme vecteur ultime de déclenchement de l'alerte

ÉLÉMENTS FAVORABLES

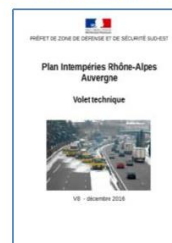
- L'IP 05 « neige sur voies directionnelles » a été un bon support d'anticipation
- L'activation de l'officier de liaison au PC Vinci autoroutes
- L'initiative de certains chefs de CIS de se mettre en configuration PCA
- Mobilisation massive des sapeurs-pompiers locaux avec une bonne gestion des priorités d'intervention
- Les chefs de CIS ont su interfacer en autonomie et de manière efficace auprès des élus locaux pour organiser les missions de sauvegarde essentielles
- La présence du COMSIC au CTA-CODIS dans la phase de diagnostic puis en interface avec le SGAMI et ENEDIS pour prioriser les actions correctrices
- Forte solidarité locale pour continuité l'approvisionnement en matériel
- La FMA dédiée au COD (action issue du RETEX incendie Allopneus) effectuée 1 mois avant
- La disponibilité des services SIC et BAT
- Les fonctionnalités opérationnelle du CTA/CODIS ont pu être maintenues
- La présence d'outils de supervision distants a permis d'identifier rapidement les défauts

CE QU'IL FAUT RETENIR

- En l'absence de remontées d'information des CIS engager la chaîne de commandement locale en reconnaissance
- Faire confiance aux chefs de CIS quand à leur capacité à prioriser les missions lorsque le contact avec le CTA-CODIS est perdu
- Proposer au DOS l'identification claire de la force « menante » et des forces « concourantes »
- En cas d'évènement/phénomènes climatiques, assurer un diagnostic régulier des dispositifs de communication opérationnels fondamentaux pour assurer la continuité des missions du SDIS



[PIRAA volet organisationnel](#)



[PIRAA volet technique](#)



[IP 05 neige voies directionnelles](#)



RETEX approfondi Évènement neigeux en cours de finalisation



Annexe 9 – Le glossaire
RETEX.67
Annexe 9

A	Autoroute	IP	Internet protocol
AASC	Associations agréées de sécurité civile	LACRA	Liaison assurant la continuité du réseau autoroutier
AMA	Allex Montoisson Ambonil	LCV	La Chapelle en Vercors
ANTARES	Adaptation nationale des transmissions aux risques et aux secours	LGS	Le Grand Serre
ARS	Agence régionale de santé	LUS	Lus la Croix Haute
BAU	Bande d'arrêt d'urgence	MFR	Maison familiale rurale
BFG	Beaufort sur Gervanne	MG	Mesure générale
BPGE	Bureau de la planification et gestion de l'événement	MTV	Montvendre
CD	Conseil départemental	N	Nord
CDC	Chef de colonne	OPS	Orange buisines service
CDG	Chef de groupe	OSD	Officier supérieur de direction
CDS	Chef de site	PARTEX	Partage d'expérience
CDSA	Chef de site d'appui	PC	Poste de commandement de colonne
CESI	Centre d'exploitation et de supervision de l'INPT	PCA	Poste de commandement avancé
CHG	Châteauneuf de Galaure	PCC	Poste de commandement de colonne
CIS	Centre d'incendie et de secours	PH	Point haut
COD	Centre opérationnel départemental	PIRAA	Plan intempéries Rhône-Alpes Auvergne
CODIS	Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours	PL	Poids lourd
COMSIC	Commandant des systèmes d'information et de communication	RAY	La Raye
COS	Commandant des opérations de secours	RB	Réseau de base
COSEC	Complexe omnisports évolutif couvert	RETEX	Retour d'expérience
COZ	Centre opérationnel de zone	RN	Route nationale
CTA	Centre de traitement des appels	RNIS	Réseau numérique à intégration de systèmes
CTL	Le Châtelard	RT	Risques technologiques
DDA	Directeur départemental adjoint	S	Sud
DDPP	Direction départementale de la protection des populations	SD	Sauvetage déblaiement
DD SIS	Directeur départemental des services d'incendie et de secours	SDCI	Service départemental de la communication interministérielle
DDSP	Direction départementale de la sécurité publique	SDMIS	Service départemental-métropolitain d'incendie de secours
DDT	Direction départementale des territoires	SDSIC	Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication
DECI	Défense extérieure contre l'incendie	SE	Sud-est
DS	Disposition spécifique de l'organisation de la réponse de sécurité civile	SED	Séderon
ORSEC		SGAMI	Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur
DS DEN	Directions des services départementaux de l'éducation nationale	SGO	Système de gestion opérationnel
DTA	Différentes tâches à accomplir	SIC	Systèmes d'information et de communication
EMIZ	État-major interministériel de zone	SNZ	Saint-Nazaire le Désert
ENSOSP	École nationale supérieure des sapeurs-pompiers	SOU	Saoû
EPHAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	SVL	Saint-Vallier
ERP	Établissement recevant du public	TAA	Transmission de l'alerte par ANTARES
ETARE	Établissement répertorié	TCPIP	Transmission control protocol internet protocol
GE	Groupe électrogène	TER	Train express régional
GGD	Groupement de gendarmerie départementale	VAX	Vassieux en Vercors
GPCC	Groupe PCC	VD	Voie de droite
GRA	Grâne	VG	Voie de gauche
GSM	Global system for mobile communications	VLE	Valloire
GTEMP	Groupe tempête	VM	Voie médiane
HTV	Hauterives	VPN	Virtual private network
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement		
INPT	Infrastructure nationale partageable des transmissions		